



HAL
open science

Autour du vieillissement : espace et démographie au Maroc

Manon Fabre

► **To cite this version:**

Manon Fabre. Autour du vieillissement : espace et démographie au Maroc. Géographie. 2013. dumas-00862057

HAL Id: dumas-00862057

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00862057>

Submitted on 15 Sep 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Manon Fabre 2013

AUTOUR DU VIEILLISSEMENT: ESPACE ET DÉMOGRAPHIE AU MAROC

Mémoire de Master 1 Géographie,
Spécialité Mondialisation et développement

Soutenu le: 2 juillet 2013

Sous la direction de Sebastien Oliveau

Jury de soutenance:

Frédéric Audard, Maître de conférences, Aix Marseille Université

Isabelle Blöss-Widmer, Maître de conférences, Aix Marseille Université

Sebastien Oliveau, Maître de conférences, Aix Marseille Université



Ce Mémoire a obtenu la note de:

15/20

Soutenance le 02 Juillet à Aix en Provence

REMERCIEMENTS

Je souhaiterais tout d'abord remercier mon encadrant Sebastien Oliveau qui m'a permis de concrétiser ce projet qui me tenait à cœur. Ses conseils avisés m'ont aidé à améliorer mon approche méthodologique. Je le remercie également pour sa confiance et pour son soutien dans les moments de doute.

Il est également important pour moi d'exprimer ma gratitude auprès de Yoann Doignon pour sa disponibilité, son écoute et sa patience tout au long de l'année, qui m'ont permis d'affiner ma démarche de recherche. La qualité de ses conseils et de ses recommandations ont grandement contribué à l'aboutissement de mon travail.

Je tiens aussi à remercier Isabelle Blöss-Widmer pour les cours de démographie auxquels elle m'a invitée et qui ont apporté des éclairages théoriques et thématiques indispensables à ma réflexion.

De même, je remercie toute l'équipe de l'UMR Espace, particulièrement Frédéric Audard, qui, au fil des réunions et discussions, m'a permis de prendre de l'assurance et d'améliorer ma démarche scientifique et ma maîtrise de l'oral.

Je tiens enfin à exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui se sont intéressés à mes travaux, notamment ma famille, mes amies Margot et Anne-Carole, qui, par leur enthousiasme m'ont motivée. Leur implication m'a été d'un grand soutien tout au long de cette année.

Merci aussi à Quentin, dont les cartes ont été une source d'inspiration importante pour la réalisation de mon atlas.

Il me semble également opportun d'exprimer ma gratitude envers Valérie Gensonnet, mon enseignante de géographie au Lycée Saint Joseph d'Avignon, qui m'a donné la passion du Maroc et qui a largement contribué à la construction de mes projets d'avenir.

SOMMAIRE

Remerciements	1
SOMMAIRE	4
Introduction	6
Chapitre I.....	8
TRANSITION DEMOGRAPHIQUE ET VIEILLISSEMENT : CHANGEMENTS DEMOGRAPHIQUES DE LA SOCIETE MAROCAINE	8
1) Le vieillissement, origine et évolution et enjeux	9
a) La transition démographique	9
b) Les facteurs du vieillissement.....	14
2) Caractéristiques démographiques marocaines et conditions préalables au vieillissement de la population.....	18
a) La transition démographique au Maroc	18
b) Le Maroc, un territoire en mutation.....	23
3) Données et représentation cartographique.....	29
a) La base de données	29
b) Les enjeux et contraintes de la cartographie	31
Chapitre II	36
DYNAMIQUES SPATIALES DES PRINCIPAUX INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES AUTOUR DU VIEILLISSEMENT	36
1) La Fécondité, base de la transition démographique	37
a) Fécondité et appartenance culturelle.....	38
b) Fécondité et milieu de résidence.....	40
2) L'éducation, fondement des changement sociaux et démographiques.....	46
a) La place de l'éducation dans les politiques publiques	46
b) Les freins à l'alphabétisation et leurs conséquences.....	49

3) Les Migrations, principal facteur local du vieillissement.....	53
a) Les espaces d'émigration	53
b) Les différents berceaux de la migration au Maroc.....	55
Chapitre III	64
LE VIEILLISSEMENT ET SES ENJEUX, IMPLANTATION TERRITORIALE ACTUELLE ET A VENIR	64
1) La Répartition spatiale des personnes âgées.....	65
a) Les 60 ans et plus par commune	65
b) Etude de cas : Les espaces urbains.....	67
2) Etudes sociologiques sur le vieillissement	70
a) Conditions préalables à la mise en place d'un système de retraites performant....	70
b) Les conséquences du vieillissement sur le système social.....	73
3) Typologie des vieillissements au Maroc	77
Quels profils pour le vieillissement ?	77
Conclusion.....	81
Table des figures	83
Annexes.....	84
Bibliographie.....	87

INTRODUCTION

Le Maroc est un pays émergent. Son intégration progressive dans la mondialisation permet des avancées considérables en termes de développement humain, ainsi que des transformations démographiques d'une société encore récemment très ancrée dans la tradition. Ces changements, dont la transition démographique est l'une des pièces maîtresses, créent des déséquilibres et affectent en profondeur la structure démographique marocaine.

Une des conséquences les plus manifestes de ces modifications est le vieillissement démographique, qui pose déjà des problèmes économiques et sociétaux en Europe et dans les pays les plus avancés. Nous nous intéressons donc ici à cette conséquence, qui va à son tour entraîner des bouleversements dans la société marocaine.

Jusqu'alors, les études sur le vieillissement dépendent de différentes disciplines : démographie et sociologie principalement (mais aussi anthropologie, psychologie...).

Les sociologues et démographes se concentrent principalement sur l'évolution des solidarités familiales, de la cohabitation intergénérationnelle, des problèmes des retraites et du financement des soins qui découlent de cette perspective de vieillissement.

Une approche géographique est donc indispensable pour comprendre comment le phénomène de vieillissement s'organise, et s'organisera spatialement. Nous nous attacherons donc à détailler différentes thématiques autour du vieillissement. Cela permettra d'appréhender la manière dont le vieillissement s'installera au Maroc. De la même manière, il convient d'observer l'état d'avancement du phénomène du vieillissement aujourd'hui. Est-il distribué de manière homogène sur le territoire ? Selon quelle organisation spatiale ?

Au regard des problèmes que pose ce vieillissement en Europe, le pays a tout intérêt à mettre en place des solutions adaptées à sa culture et à son niveau de développement. Comme le souligne Philippe Antoine, « Au Maroc (...), le poids relatif des personnes de 60 ans et plus sera équivalent, dans 30 ans, à celui de la population âgée en France aujourd'hui. » (P. ANTOINE et Al., 2009)

Ces considérations concernant le vieillissement nous amènent à poser une hypothèse:

Il y a une certaine hétérogénéité de répartition du vieillissement et cela a des répercutions sur le territoire.

Pour répondre à cette hypothèse, il est indispensable d'analyser différents indicateurs qui caractérisent la démographie marocaine. Après un cadrage théorique et méthodologique dans un premier chapitre, nous allons donc nous concentrer sur des indicateurs, en lien avec la transition démographique, et, par conséquent, le vieillissement. Ils nous permettront de dégager des zones aux particularités démographiques importantes, pour ensuite pouvoir expliquer, dans une troisième partie, l'organisation spatiale du vieillissement et ses conséquences.

Ce mémoire se base sur le recensement de la population et de l'habitat de 2004, à l'initiative du gouvernement marocain. Les cartes et les statistiques auxquelles nous feront référence par la suite sont donc issus de ce recensement, sauf précision en note de bas de page.

CHAPITRE I

Transition démographique
ET VIEILLISSEMENT :
CHANGEMENTS
DEMOGRAPHIQUES DE LA
SOCIÉTÉ MAROCAINE

1) Le vieillissement, origine et évolution et enjeux

a) La transition démographique

Les différentes phases

Dans les années 1930, Adolphe Landry parle pour la première fois d'une « révolution démographique », comme du passage d'une situation démographique traditionnelle à une situation démographique moderne ; en écho à la baisse d'intensité de la mortalité Européenne. Alors que ce changement devient chronique, le phénomène est repris par trois démographes américains (Davis., Kirk., Notestein) sous l'appellation « demographic transition » (Lévy., 1986).

En Europe, jusqu'au 19^e siècle, la population augmentait jusqu'à ce qu'un « plafond » soit atteint : celui de la densité. (Vallin., 2003) Les productions nationales devaient permettre de nourrir l'intégralité de la population. C'est de cette manière que se régulaient les naissances, sur fond de religion qui entretenait les coutumes populaires, ainsi que sous le joug de la forte mortalité infantile, et de la faible espérance de vie. Les gens avaient alors beaucoup d'enfants car la plupart mouraient jeunes, voire à la naissance.

La révolution industrielle a tout changé. L'alimentation s'est améliorée car la mécanisation a permis de produire d'avantage. L'hygiène est également devenue une préoccupation importante pour les familles, et les progrès de la médecine ont permis un recul important de la mortalité infantile. Les gens n'ont plus besoin de faire autant d'enfants qu'avant pour qu'un nombre suffisant subsiste de manière à renouveler les générations. Cette prise de conscience est longue car le « culte de la fécondité » est relativement ancré (notamment avec la religion, les règles sociales et morales). (Chesnais., 1990)

1) Le vieillissement, origine et évolution et enjeux

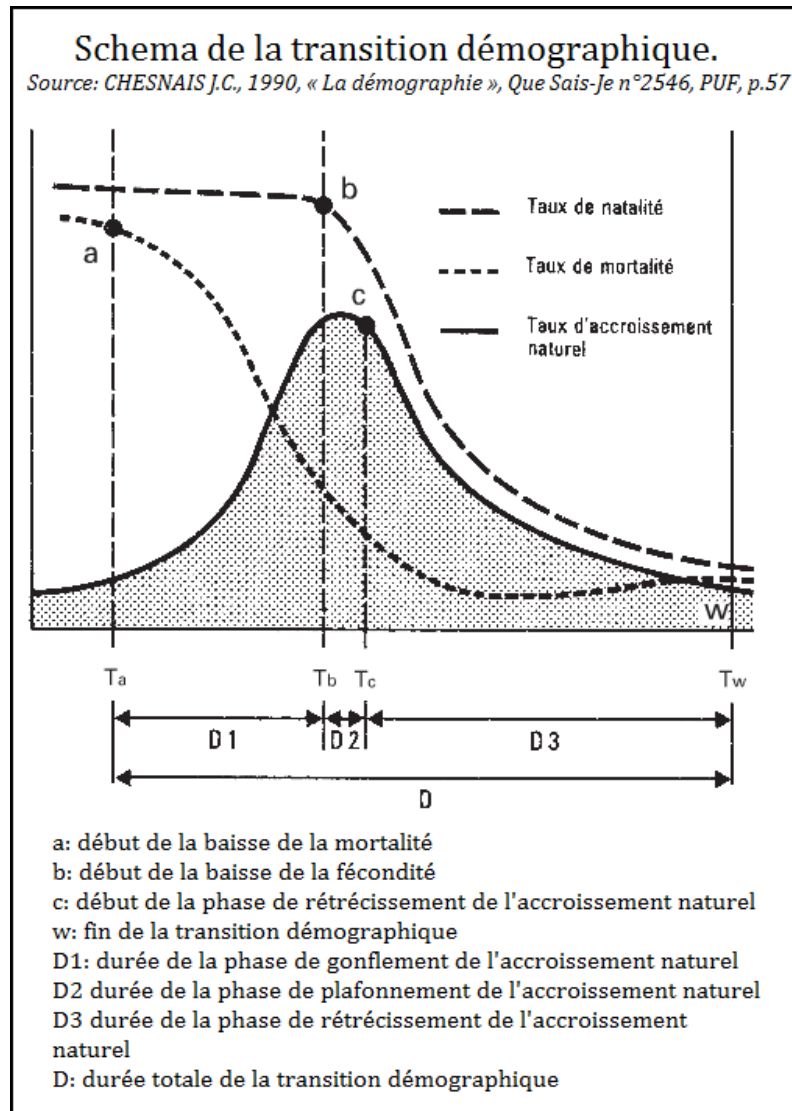


Figure 1 : Schéma de la transition démographique

La transition démographique est un phénomène admis par la communauté scientifique et qui touche tour à tour tous les pays, bien que des variations de durée se produisent¹. Elle se décompose donc en trois phases. Durant la première phase, la mortalité baisse mais le taux de natalité reste élevé. Les progrès médicaux font baisser le taux de mortalité infantile, mais aussi permettent de vivre de plus en plus vieux et en bonne santé. La seconde étape est marquée par la baisse de la fécondité. Accompagnée par des politiques de limitation des naissances, elles en sont néanmoins rarement la cause principale. Cela résulte en réalité d'un

¹ Landry A., 1934, *La révolution démographique - Études et essais sur les problèmes de la population*, Paris, IN ED-Presses Universitaires de France

changement collectif des mentalités. Ces phases s'accompagnent d'une augmentation importante de la population, du fait que la mortalité baisse avant que la natalité diminue. Cette augmentation de la population est donc fonction de la durée de la transition qui diffère d'un pays à un autre. (Vallin., 2003)

La transition démographique dans le monde

Depuis la conférence mondiale de la population de Bucarest en 1974, la plupart des pays du monde ont pris conscience que la haute fécondité de leur population était un frein au développement économique et social. Alors que le processus de transition démographique était relativement avancé dans les pays occidentaux, les pays en voie de développement n'en avaient pas encore mesuré l'importance. C'est donc à la suite de cette conférence que commencent à se mettre en place des politiques de limitation des naissances et de planification familiale. Entre 1970 et 1990, la fécondité mondiale connaît une baisse exceptionnelle. Seuls les pays d'Afrique subsaharienne ne connaissent pas cette baisse. Dans une grande partie d'Europe et d'Asie, la fécondité atteint des niveaux record, passant souvent sous le seuil de renouvellement des générations (2,1 enfants par femme). (Chesnais., 1990)

Même si la plupart des pays du monde semblent avoir achevés leur transition démographique, les conséquences de cette transition ne sont pas encore toutes survenues.

Entre 1950 et 1987 la population mondiale a doublé, passant de 2,5 milliards à 5 milliards.

La baisse de la fécondité dans les pays du nord a abouti à une prise de conscience de la part des autres pays du monde. Les pays avec les plus hautes fécondités tels que l'Iran ont pris conscience que cela ralentissait leur développement et ont donc pris des mesures, notamment au sujet de la planification familiale. (Grinblat., 2008)

La transition démographique dans les pays du sud a été facilitée par une observation de ses effets dans les pays l'ayant déjà achevée. Les avantages de cette transition, moteur du développement, ont été facilement compris par les états qui ont souvent mis en place des politiques de limitations de naissances dans les années 1980, à la suite de cette prise de conscience. Les pays les plus avancés ayant déjà tracé le chemin de la transition, celle-ci a souvent été plus rapide et mise en place de manière concertée dans les pays en voie de développement.

Cependant, comme le souligne Michel Louis Lévy, bien que la transition démographique

apparaît comme un passage obligé pour tous les pays, on ne saurait prévoir l'histoire des pays avec ce schéma.

Justement, la croissance démographique a été d'autant plus forte dans les pays ayant récemment effectué leur transition, car la baisse de la mortalité y a été beaucoup plus rapide.

« On peut donc dire que la transition démographique, qui n'avait encore pratiquement pas commencé dans les pays du tiers-monde il y a 50 ans, est aujourd'hui terminée pour la plus grande partie du monde, mais qu'il reste encore 10 pour cent de la population du monde vivant dans un pays avec une fécondité en cours de transition, entre 3 et 5 enfants, et 9 pour cent dans un pays n'ayant pas encore commencé, ou ayant tout juste commencé, la transition. » (Grinblat., 2008., p 7)

Les conséquences

Selon Jacques Vallin, la fin de la transition dans tous les pays sera marquée par une stabilisation de la population mondiale vers 10 milliards d'habitants à la fin du 21^e s. Mais en attendant, la population continuera à s'accroître. Cela va faire augmenter le nombre de pauvres de manière considérable, car c'est dans les pays les plus pauvres que la transition n'est pas encore achevée. Le développement économique des régions les plus pauvres serait donc une solution à cet écueil. (Vallin., 2003)

Il ne faut pas oublier que la baisse de la fécondité ne résout pas immédiatement le problème de l'accroissement de la population. Même si la fécondité baisse brutalement, il faudra plusieurs générations pour absorber la croissance démographique antérieure.

Dans les années 2000, le démographe Alfred Grinblat soulève les problèmes que peuvent provoquer ces fluctuations extrêmes, tels que la diminution de la population dans les régions à basse fécondité en l'absence de migrations. En parallèle, les pays à la fécondité encore très élevée vont voir leur population beaucoup augmenter.

« Cette situation explique en grande partie les problèmes de l'immigration en provenance de l'Afrique vers l'Europe. D'une part l'Europe, malgré le chômage qui sévit dans certains pays, commence à manquer de main-d'œuvre, en manquera beaucoup plus dans l'avenir, et attire donc les immigrants. D'autre part, l'Afrique n'est pas en mesure de fournir des emplois aux larges cohortes de jeunes qui arrivent à l'âge de travailler, ce qui produit une pression forte à l'émigration. » (Grinblat., 2008., p.10)

La différence de fécondité entre l'Europe et le Maghreb a longtemps été un facteur de migration. En effet, les pays du Maghreb étaient fortement contraints avant 1970 par la part élevée des jeunes dans leur population, et le sont encore aujourd'hui. Cependant, les comportements ayant changé et la fécondité ayant baissé, les rapports entre les âges sont sur le point de s'inverser.

L'identification de la fin de cette transition divise les démographes. Selon J. Vallin, « On associe la fin de la transition au moment où le taux d'accroissement de la population devient quasiment nul, permettant à l'effectif global de la population de se stabiliser » (J. VALLIN., 2003). Toutefois, on constate que dans bien des cas, particulièrement en Europe, le taux de fécondité ne cesse de diminuer arrivé au seuil de remplacement des générations. Une hypothèse pertinente de François Héran en 2005 fait état d'une seconde transition démographique. La fécondité de tous les pays passerait nécessairement en dessous du seuil de renouvellement des générations à terme, et, face à la baisse progressive de leur effectif de population, atteindraient une phase de ré-augmentation du taux de natalité. Cette approche est intéressante car la plupart des pays occidentaux sont actuellement dans le cas d'une diminution des naissances, qui aboutit inéluctablement à un vieillissement de la population.

On peut donc dire que les trois principales conséquences de la transition démographique sont :

- La réduction de l'accroissement naturel (négatif dans les pays de moins de 2.1 enfants par femme)
- La diminution, à long terme, de la population des régions les moins fécondes (l'Europe en particulier, l'ONU y prévoit une baisse de 9% d'ici 2050) en l'absence de migrations. En parallèle, les pays dont la fécondité est encore très élevée vont voir leur population beaucoup augmenter (l'Afrique en particulier dont il est prévu que la population soit multipliée par 2 entre aujourd'hui et 2050.)
- Un vieillissement de la population, conséquence d'une fécondité basse qui provoque l'augmentation de l'âge moyen. Ce phénomène suppose un changement de cap des politiques gouvernementales. Une population jeune ne demande pas les mêmes infrastructures qu'une population vieillissante. (Grinblat., 2008)

b) Les facteurs du vieillissement

Le vieillissement est une des conséquences de la transition démographique. Il pose de nouvelles questions de société, notamment en ce qui concerne les retraites. Alors qu'on observe en Europe une accélération de ce vieillissement et l'émergence de nouvelles problématiques sociales, il est essentiel de comprendre les facteurs de ce vieillissement pour prévoir et se préparer, dans les pays les plus jeunes, à une inversion de la situation démographique.

Le vieillissement peut être appréhendé selon deux manières. La baisse de la natalité entraîne une augmentation de la population âgée, ce qui provoque un vieillissement *par le bas*. Aujourd'hui, ce vieillissement par le bas s'accompagne d'un vieillissement *par le sommet*, dû à la baisse de la mortalité aux âges avancés. D'autres facteurs sont également importants pour comprendre le vieillissement. Nous allons donc présenter le vieillissement et ses facteurs à travers plusieurs approches, qui sont, le plus souvent des phases complémentaires les unes des l'autres.

Les facteurs du vieillissement

Le vieillissement démographique dépend de plusieurs facteurs. A la suite de plusieurs événements, la structure par sexe et âge de la population est susceptible d'être modifiée. Il existe quatre facteurs qui interviennent dans le vieillissement de la population.

La composition de la population par sexe et âge au début de la période (composition initiale) a une influence sur la composition future de celle-ci. Les fluctuations de la mortalité et de la fécondité agissent sur la structure de la population pendant toute la durée de vie d'une génération.

D'autre part, l'évolution des migrations dans un espace donné peut modifier la structure de la population également. Ce sont souvent les jeunes hommes qui migrent, à l'étranger ou dans une région voisine, et cela peut créer des déséquilibres dans la pyramide des âges, plus ou moins importants selon la prégnance du phénomène. Si la part de jeunes diminue, on retrouve plus de personnes âgées en proportion de la population totale dans l'espace d'origine.

L'évolution de la fécondité, c'est-à-dire la diminution du nombre de naissances, est également un facteur de vieillissement important. Si la base de la pyramide des âges est réduite, le nombre d'adultes (15 ans et plus) augmente en proportion de la population totale. A ce propos, Jean-Claude Chesnais va jusqu'à parler d'une « inversion de la pyramides âges » (Chesnais., 1990., p.88). Ce phénomène commence à être visible dans certains pays, pour lesquels la fécondité très basse depuis plusieurs années provoque un rétrécissement de la base de la pyramide et une augmentation de la taille des classes actives et âgées.

Enfin, l'évolution de l'espérance de vie est un facteur direct d'augmentations de la part de personnes âgées. Lorsque les personnes âgées vivent plus vieilles, leur nombre augmente. (Calot., Sardon., 1999)

Toutes les variations de ces facteurs ont un effet sur le vieillissement, et sur la structure même de la population.

La composition initiale de la pyramide des âges reflète le comportement démographique d'une population et certains événements historiques qui s'y sont produits, et qui ont laissé des traces dans la composition par âge. Ainsi, une augmentation à un moment donné de la natalité (par exemple un baby-boom), et donc du nombre de jeunes, va, 60 ans plus tard, inverser le phénomène et provoquer un vieillissement. Chaque classe d'âge, arrivée aux âges avancés, fait varier l'importance du phénomène de vieillissement.

A l'échelle nationale, les effets des migrations sont minimes par rapport aux 2 facteurs suivants. « C'est la baisse à long terme de la fécondité, de la mortalité ou des deux simultanément qui provoque la progression du vieillissement. » (Calot., Sardon., 1999., p.520). Mais localement, le facteur migratoire prend de l'importance. Les phénomènes locaux sont parfois considérables, mais sont moins visibles à une échelle plus large compte tenu de l'effet de moyenne.

Cependant, un solde migratoire positif (phénomène d'immigration) fait augmenter la part de jeunes car la plupart du temps, ce sont les jeunes qui migrent. Cela ralentit donc le vieillissement. Un solde migratoire négatif (phénomène d'émigration) fait diminuer la part de jeunes, donc accélère le vieillissement. A noter que certains cas particuliers de migrations de personnes âgées ne répondant pas à cette logique seront développés dans ce mémoire.²

² Chapitre III, Partie 3, b) Nouvelles dynamiques, nouveaux enjeux

Contrairement à la migration qui est un fait relativement spécifique et cloisonné à une catégorie de population donnée dans un lieu donné, les variations ponctuelles dans la pyramide des âgées comme le baby boom contribuent beaucoup au phénomène de vieillissement. Depuis 2006, en France, on passe du baby boom au papy boom. Un vieillissement est alors inéluctable lors de l'arrivée à 60 ans des générations du baby boom, accompagné des progrès de l'espérance de vie. Cela a pour conséquence une augmentation exponentielle du nombre de personnes âgées. Cela montre à quel point un phénomène ponctuel peut influencer une structure par âge. (Leridon., 2000)

Vieillessement par la base et vieillissement par le sommet

Le vieillissement démographique est l'augmentation de la proportion de personnes âgées dans la population totale, qu'elle que soit sa cause. Cette hausse, puisqu'elle est considérée en pourcentage, peut être issue de la réduction des classes d'âge intermédiaires et inférieures. Cela fait augmenter, par conséquent, le pourcentage de personnes âgées. C'est ce que l'on appelle vieillissement par le bas. Pour qu'un vieillissement s'opère, il ne faut donc pas nécessairement que le nombre de personnes âgées augmente, elle peut même diminuer si les autres catégories d'âge diminuent davantage. (Parant., 2007)

La mortalité a touché des classes d'âge différentes au fil des temps. L'hygiène et les progrès de la médecine ont d'abord fait baisser le taux de mortalité infantile puis quand celui-ci a été proche de zéro a fait baisser la mortalité aux âges élevés. D'autre part, des variations ponctuelles peuvent avoir un effet immédiat sur la mortalité, mais peu durables (par exemple les guerres).

La diminution de la mortalité infantile a bouleversé un équilibre démographique ancien et pérenne. Mais aujourd'hui, dans les pays où la transition démographique a déjà eu lieu, la mortalité aux âges élevés devient un facteur primordial. Même si la baisse des mortalités infantile et juvénile reste importante, vu le faible niveau de la mortalité à ces âges aujourd'hui, elles contribuent peu à l'augmentation de l'espérance de vie.

Les baisses de mortalité à tous les âges sont importantes, et plus on avance dans l'âge, plus ces baisses sont importantes en proportion. Le recul le plus visible de la mortalité est le recul de maladies (infectieuses, cardiovasculaires, cancers...). Ces évolutions ont permis l'allongement de la vie. D'après Michel Louis Levy (1998), l'espérance de vie Française

augmente d'1 an tous les 4 ans. Cela engendre un accroissement de la part de personnes âgées dans la population totale d'environ 1% tous les 4 ans. Les progrès médicaux, à l'origine de ce changement prennent de l'importance dans les pays du sud, qui à leur tour voient leur espérance de vie s'améliorer. Logiquement, le vieillissement est plus rapide lorsqu'il provient à la fois du sommet et de la base. Ces deux aspects sont d'ailleurs bien souvent conjoints.

Vieillessement et enjeux de recherche

Le vieillissement pose de nombreuses questions quant à son étude. Certains paramètres doivent être respectés pour analyser ses composantes et ses conséquences.

La géographie impose la prise en compte des différences spatiales. Nous avons donc à effectuer des choix quant à l'échelle d'étude. Le vieillissement doit s'étudier à plusieurs échelles car l'importance des différents facteurs change en fonction de l'échelle. Par exemple, les migrations prennent beaucoup d'importance à l'échelle locale alors qu'à l'échelle nationale elles sont presque invisibles. (Calot., Sardon., 2000) Cela pose également la question du découpage à choisir. Cette question fera l'objet de la partie suivante.

D'autre part, l'étude du vieillissement pose la question de l'âge à partir duquel on définit une personne âgée. « On dit qu'une population vieillit lorsque le rapport de son effectif âgé à son effectif total augmente à travers le temps, quelle que soit la frontière d'âge adoptée pour définir l'effectif âgé, pourvu que cette frontière soit suffisamment élevée, disons au moins égale à 50 ans. » (Calot., Sardon., 2000., p.475) La limite d'âge de 60 ans est pourtant plus couramment utilisée pour définir une population âgée. Nous utiliserons donc celui-ci comme référence tout au long de notre travail de Master. Malgré tout, certains indicateurs du recensement, déjà raffinés, sont construits avec la part de 65 ans et plus, par exemple la variable « ménages avec des individus de 65 ans et plus ». Cette différence de 5 années pose le problème de la comparaison entre différents indicateurs. Nous y serons donc vigilants.

La notion de vieillissement recouvre deux phénomènes différents : le degré de vieillissement d'une population à un moment donné et le renforcement de la population âgée. Ces deux aspects seront mis en exergue de manière différente. Le degré de vieillissement est globalement bas, car le Maroc vient d'achever sa transition démographique. Cet indicateur nous renseigne sur l'état de la population âgée à un instant précis. En revanche, la part de population âgée est amenée à augmenter progressivement, tantôt par le sommet, tantôt par la

2) Caractéristiques démographiques marocaines et conditions préalables au vieillissement de la population.

base. Elle dépend d'une période longue. Il est donc nécessaire de l'étudier à plusieurs dates (Ghekiere., 2000).

2) Caractéristiques démographiques marocaines et conditions préalables au vieillissement de la population.

a) La transition démographique au Maroc

Alors que la transition démographique prend fin dans les pays du Maghreb, plusieurs interrogations subsistent. Le vieillissement de la population est une des conséquences inéluctables de cette transition. Observables actuellement en Europe, nous pouvons en étudier les prémices dans les pays du Maghreb.

Si on considère que, tout comme la transition démographique, le vieillissement est inévitable et se met en place de façon comparable dans tous les pays du monde mais de manière différée, nous pouvons alors comparer ses différentes étapes entre notre terrain d'étude et ses voisins. Cela permettra d'envisager les différentes phases que pourrait traverser le Maroc dans sa transformation démographique.

Prémices

Au tournant des années 1970, les pays du Maghreb entrent dans la transition démographique. De nombreux changements démographiques se profilent pour ces pays. Nous allons ici les détailler.

Au début des années 1960, la fécondité maghrébine était de 7 enfants par femme. Elle était encore proche de 7 enfants par femmes en 1972, alors que la Tunisie amorçait déjà une baisse progressive. L'Algérie a, en revanche, été plus tardive que ses deux voisins, mais elle a rattrapé son retard de manière fulgurante. A la suite des préconisations de la conférence de Bucarest en 1974, la Tunisie et le Maroc adoptent des politiques de limitation de naissances et de planification familiale. L'Algérie les suivra dans cette démarche à la fin des années 1970. Mais ce qui a permis cette baisse de la fécondité c'est aussi un changement des mentalités

2) Caractéristiques démographiques marocaines et conditions préalables au vieillissement de la population.

avec l'adoption en 1956 d'un code du statut personnel en Tunisie qui définit les droits de la famille, notamment l'interdiction de la polygamie et de la répudiation, l'obligatoire consentement de la fille nécessaire au mariage, etc. En 1964, l'élévation de l'âge légal au mariage est un moteur de l'élévation de l'âge moyen au mariage qui passe de 19,1 ans en 1956 à 27,8 ans en 1999 (Oudah-Bedidi., Vallin., 2000., p2). Cela confirme ce changement de mentalité. Ces mesures ont entraîné une forte baisse de la fécondité en Tunisie. Celle-ci a servi de modèle aux autres pays du Maghreb, bien qu'ils n'aient pas pris les mêmes mesures. L'Algérie suit alors un parcours différent. La fécondité, au lieu de baisser, augmente légèrement au lendemain de la guerre. Cependant, l'abaissement de l'âge au mariage y est aussi rapide. Cela permettra par la suite un rattrapage de la fécondité, avec la chute brutale du nombre d'enfants par femmes.

Les facteurs décisifs

Actuellement, le Maghreb est la région d'Afrique où l'âge au mariage est le plus élevé. « Au Maroc, l'âge au mariage est passé de 17,3 ans en 1960 à 26,2 ans en 1995 »³.

Les politiques publiques ne font souvent qu'accompagner le changement. Mais il provient avant tout de la population elle-même : la scolarisation a joué pour beaucoup dans ce processus. L'augmentation de la durée d'études retarde le mariage et favorise l'accès des femmes au marché du travail. Comme le soulignent Zahia Ouadah-Bedidi et Jacques Vallin en 2000, « Le mariage et la procréation ne sont plus les seules voies de réalisation féminine. ». Les femmes, dès lors plus indépendantes, veulent choisir leur futur conjoint.

La révolution contraceptive a également joué un rôle majeur dans la baisse de la fécondité au Maghreb. « Au Maroc, une femme sur 20 seulement utilisait la contraception à la fin des années soixante, contre 59 % aujourd'hui » (Ouadah-Bedidi., Vallin., 2000).

Grâce à tous ces changements, l'attitude des femmes a changé. Elles sont d'avantage instruites, ou ont plus de possibilité de l'être, elles participent à la vie économique du foyer, et sont d'avantage autonomes financièrement et moralement, de sorte que le regard des hommes sur elles a changé. Ce rééquilibrage des rôles dans le couple est souvent synonyme d'un affaiblissement de l'autorité patriarcale.

³ CERED., 1998, « Population et développement au Maroc », Rabat, 459 p.

2) Caractéristiques démographiques marocaines et conditions préalables au vieillissement de la population.

La contraception a aussi permis de changer la place des enfants, qui surviennent d'avantage au « bon » moment et en nombre limité.

Aujourd'hui, la fécondité dans les pays du Maghreb a atteint une phase de stagnation. Contrairement aux pays Européens, la fécondité Maghrébine n'est pas encore passée sous le seuil de remplacement des générations. L'Algérie opère une remontée de son taux de fécondité depuis 2001 (de 2.2 à 2.9 enfants par femme). La Tunisie stagne à 2.1 enfants par femme sans jamais passer en dessous. Le Maroc, quant à lui, n'a pas encore atteint ce seuil.

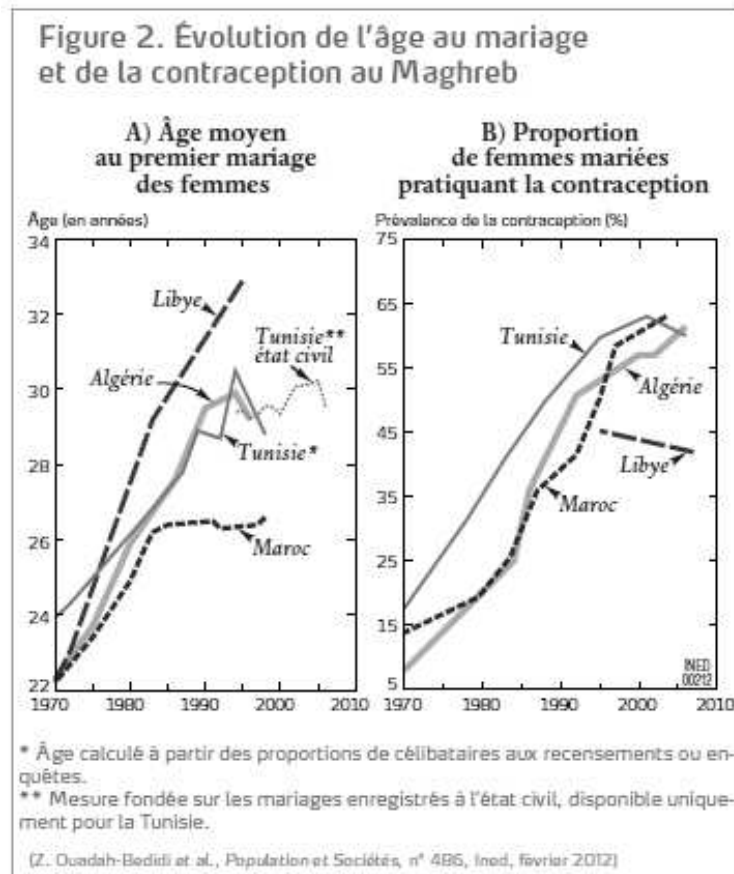


Figure 2 : Evolution de l'âge au mariage et de la contraception au Maghreb

L'évolution de l'âge au mariage et l'utilisation de la contraception explique ces différences entre pays.

Le graphique ci-après nous montre que les moteurs de la baisse de la fécondité sont différents selon les pays.

2) Caractéristiques démographiques marocaines et conditions préalables au vieillissement de la population.

Contrairement à la Libye dont l'âge au premier mariage est nettement croissant, le Maroc doit, en grande partie, sa basse fécondité à l'utilisation de la contraception. C'est également le cas pour l'Algérie et la Tunisie, qui voient l'âge au premier mariage stagner.

L'alphabétisation joue également un rôle important dans la baisse de la fécondité. Si la part des analphabètes diminue, alors que ceux-ci font plus d'enfants que les instruits, la fécondité globale diminue. « La fécondité est réduite de plus de la moitié chez les femmes instruites par rapport aux femmes analphabètes » (Escallier., 1995., p5). On constate que l'instruction agit sur : l'âge au premier mariage, la contraception, l'éducation et la santé des enfants, mais aussi sur la réduction de l'âge entre les époux, l'égalisation du savoir dans le couple, et crée une forme de rupture avec les pratiques traditionnelles qui transforment le modèle familial.

À la suite de ces constats, on ne peut pas dire que les différences de comportement des pays du Maghreb sont dues aux différences dans les politiques gouvernementales. Elles n'ont pas changé depuis le début de la transition démographique, et on sait que les politiques ne font qu'accompagner un changement de mentalité déjà engagé (Oudah-Bedidi., Vallin., 2012). On peut poser l'hypothèse que les différences de développement à l'intérieur même des pays sont à l'origine de cette récente stagnation de la fécondité.

La pyramide des âges ci-dessous nous permet d'observer la composition par âge actuelle du Maroc, mais également les évolutions démographiques récentes qui y ont eu lieu. On observe un rétrécissement progressif de la base de la pyramide qui montre une baisse générale de la fécondité depuis 10 ans. Ce changement marque un tournant dans la transition démographique marocaine.

2) Caractéristiques démographiques marocaines et conditions préalables au vieillissement de la population.

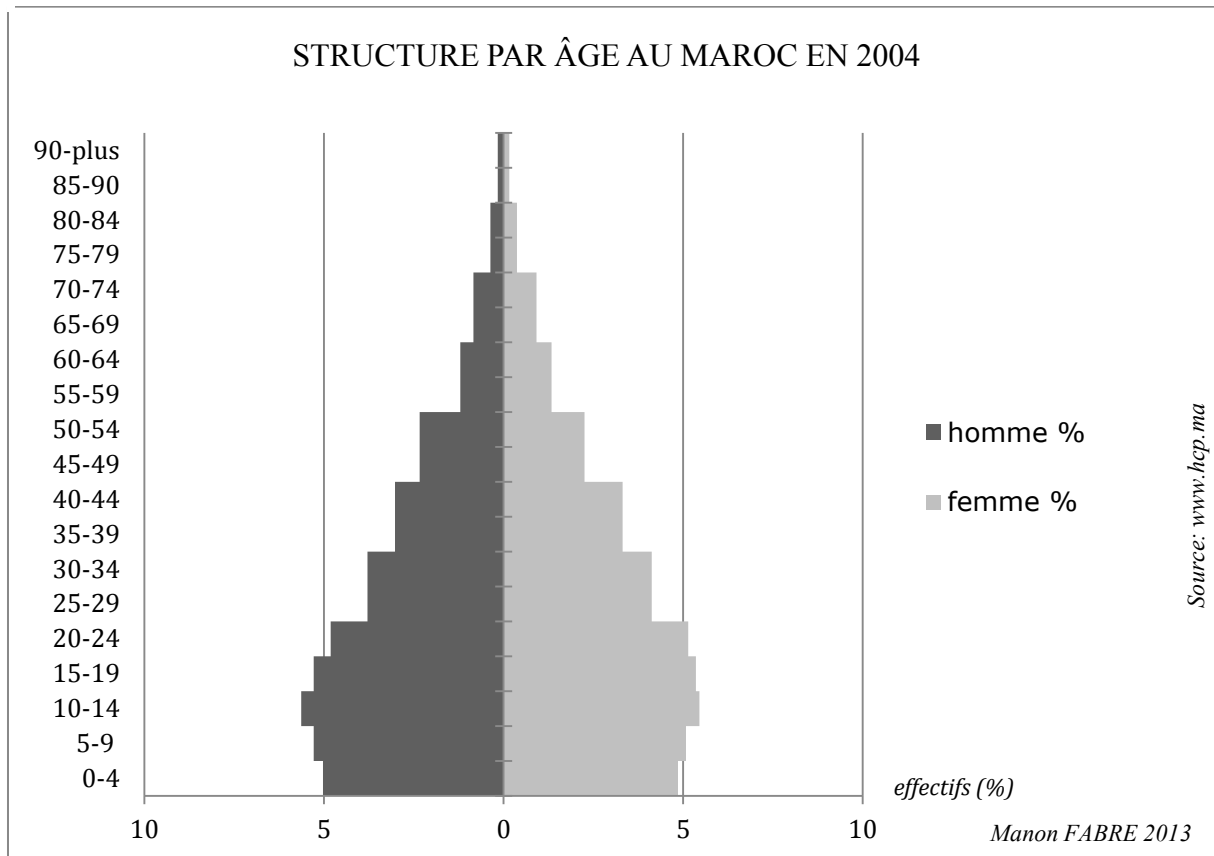


Figure 3: Structure par âge au Maroc en 2004

La répartition spatiale de la fécondité

Au Maghreb, la transition démographique arrive à son terme au tournant des années 2000. La baisse de la fécondité, bien que brutale, s'est faite de manière relativement hétérogène. La baisse de la fécondité débute dans les villes. La rapide propagation dans les campagnes a accéléré la baisse générale. Cependant, les régions rurales comptent aujourd'hui encore une fécondité plus forte que les régions urbaines. (Escallier., 1995)

Les améliorations du système de santé ont permis de vivre plus vieux et en bonne santé. Or, dans de nombreuses communes rurales Marocaines, le manque d'hôpitaux et de médecins crée un fort contraste d'espérance de vie entre urbain et rural. Mais on ne peut pas résumer ces disparités à une différence de milieu. L'amélioration des conditions de vie est nationale, complétée d'efforts, bien que relatifs, d'allègement du poids des inégalités spatiales.

Ainsi, comme le soulignait déjà R. Escallier en 1995, la transition démographique ne se fait

2) Caractéristiques démographiques marocaines et conditions préalables au vieillissement de la population.

pas de manière uniforme sur le territoire. Les zones les plus reculées (montagneuses ou sahariennes) sont en décalage avec les zones urbaines, avec un mode de vie traditionnel plus ancré, une moindre participation de la femme au travail, à la vie sociale, à l'éducation, ainsi que moins d'infrastructures de santé.

Dans les années 1990, les espaces ruraux étaient très reculés et souffraient d'un manque d'accès au confort de base (électricité, eau courante) et à l'éducation (plus de 75% d'analphabètes chez les plus de 10 ans). L'agriculture est souvent la seule source de revenu, et pouvait contraindre à l'utilisation des enfants comme mains d'œuvre. Dans ces espaces, « Analphabétisme, conservatisme socio-culturel, faible niveau de consommation, enfermement sociétal sont autant de caractères qui favorisent la pérennité des hautes fécondités, en accord spatial avec les plus fortes mortalités infantiles. » (Escallier., 1995., p 7)

Ces différences marquées n'empêchent pas la fécondité générale de diminuer. Même dans les espaces ruraux, l'entrée dans la transition démographique pousse les populations à faire moins d'enfants pour accéder au développement que cela implique. La transition démographique a permis une évolution marquée. En 1972, la fécondité Marocaine était proche de 7 enfants par femme. En 1997, il ne comptait plus que 3.1 enfants par femme (Ouadah-Bedidi, Vallin, 2000). En 25 ans, le Maroc a suivi le chemin que la France a mis 200 ans à parcourir. Cela a abouti à une explosion démographique durant le 20^e siècle. Le pays passe de 5 millions d'habitants en 1900 à 30 millions dans les années 2000, la population a donc été multipliée par 6 en un siècle. Cette explosion de population, corrélée à un changement de la structure démographique, constitue la base du vieillissement de la population qui s'amorce.

b) Le Maroc, un territoire en mutation

1999, année charnière.

Alors qu'Hassan II règne depuis 38 ans, son décès le 23 juillet 1999 amène l'arrivée au pouvoir de son fils Mohammed VI, qui va changer le Maroc profondément. Les Marocains et les spécialistes politiques commencent à avoir, aujourd'hui, le recul nécessaire pour juger du travail accompli, des véritables modifications, de l'efficacité des premières réformes du règne

2) Caractéristiques démographiques marocaines et conditions préalables au vieillissement de la population.

de Mohammed VI.

Hassan II arrive au pouvoir au lendemain de l'indépendance. Dans ces conditions, ses actions sont alors dédiées à la consolidation du nationalisme.

Au début des années 1980, afin de pallier de graves déséquilibres macro-économiques, le Maroc s'engage dans une politique de stabilisation ; dans les années 1990, il met en œuvre un vaste programme de réformes économiques. Une des orientations les plus importantes est le choix en faveur de l'ouverture économique, marqué en 1996 par la signature d'un accord de libre échange avec l'Union européenne, puis d'accords commerciaux avec la Turquie, les États-Unis et aussi avec l'Égypte, la Jordanie, la Tunisie. C'est le début d'une libéralisation économique, d'une ouverture sur le monde et d'une tentative de redistribution des richesses, et la politique d'aménagements Marocaine change de cap. Hassan II prépare la succession de son fils. Il engage une ouverture politique aux partis de l'opposition.

Immédiatement après la mort de son père en 1999, Mohammed VI se présente comme un réformateur, changeant l'image conservatrice donnée par Hassan II pendant 38 ans de règne. Il met en place des politiques de développement. Malgré les changements économiques commencés par son père depuis une vingtaine d'années, elles prennent un tournant réellement novateur avec un vif intérêt porté vers la lutte contre la pauvreté et la corruption qui empêchaient le lancement d'une politique tournée vers le monde et le bon fonctionnement administratif du pays. (Cubertafond., 2000)

Cependant, les avancées politiques et sociales restent limitées, dans ce pays en voie de développement.

La **carte 1 de l'Atlas Cartographique** présente notre terrain d'étude et les principales informations physiques et géopolitiques nécessaires à la compréhension du territoire pour ce mémoire.

Le « Sahara Occidental », une question centrale

Le Sahara Occidental est le berceau de la culture Sahraouie, une ethnie nomade issue du peuple Maure, et qui s'est progressivement sédentarisée tout en gardant une identité culturelle forte. (Marthelot., 1973)

Ce territoire est placé sous protectorat Espagnol à la suite de la conférence de Berlin en 1884.

2) Caractéristiques démographiques marocaines et conditions préalables au vieillissement de la population.

Après près d'un siècle sous le joug de l'Espagne, l'ONU pousse l'Espagne à la décolonisation en 1976. Il est considéré comme un cas particulier de décolonisation par l'ONU, alors qu'il est inscrit sur la liste des territoires non-autonomes depuis 1963. Commence alors un conflit juridique et politique. Un groupe indépendantiste Sahraoui appelé le Front Polisario, revendique dès lors le Sahara Occidental au nom de l'identité Sahraoui et de l'autodétermination. Ce territoire permettrait alors la construction d'un état nation et consoliderait une identité en perdition. « L'espace apparaît alors comme une ressource » (Dedenis., 2011., p2), une source de cohésion d'une identité collective tribale par leur histoire et des mœurs anciennes communes. Un de leurs arguments forts du Front Polisario est la présence dans la charte de l'organisation de l'unité Africaine d'une injonction concernant l'intangibilité des frontières de la colonisation pour éviter tout conflit d'intérêt avec les autres pays.

Cependant, le territoire est également revendiqué par le Maroc, qui désire conserver les frontières antérieures à la colonisation. De plus, le territoire est riche en phosphates et minéraux rares, ainsi que potentiellement en hydrocarbures. L'état Marocain a donc la main mise sur le Sahara Occidental, même si il n'est pas reconnu par la communauté internationale comme tel. Néanmoins, pour apaiser les tensions, les deux parties parviennent à un accord lors du cessez le feu de 1991 qui définit une zone de contrôle du Front Polisario sur la partie Est du territoire revendiqué.

A cause des tensions, la population Sahraouie s'est relativement dispersée en Algérie, Mauritanie, Espagne, Europe Occidentale et Cuba. L'Algérie a immédiatement pris parti pour les indépendantistes et a mis à disposition des Sahraouis une partie de son territoire à la frontière du Sahara Occidental, dans laquelle ils sont en complète autonomie.

La politique extérieure Marocaine en subit les conséquences, par exemple avec le retrait du pays de l'Union Africaine en 1982 pour des questions de désaccords avec le reste de l'Afrique. Les relations avec l'Algérie en sont aussi très dégradées alors qu'une coopération sous forme d'accords bilatéraux serait favorable aux deux pays frontaliers.

Il a donc semblé important de prendre en compte le Sahara Occidental dans notre travail. Il est traité en tant que partie intégrante du Maroc par le recensement, et est la cible de nombreuses subventions Marocaines. De plus, son caractère spécifique en fait le théâtre de phénomènes

2) Caractéristiques démographiques marocaines et conditions préalables au vieillissement de la population.

particuliers que nous nous attacheront à expliquer tout au long de ce mémoire. Cependant, il faudra rester vigilant quant à la fiabilité des données, surtout dans les zones sous contrôle du Front Polisario. (Dedenis., 2011)

Un territoire fragmenté

Le Maroc possède une richesse de milieux, climats, modes de vie important. Celle-ci ne constitue pas seulement un atout mais est aussi source de division et de difficultés de conciliation et de développement égal. La difficile maîtrise du territoire dans son ensemble est tout d'abord visible par l'hétérogène répartition de l'urbanisation, des activités, des aménagements, des financements et des ressources. (Troin., 2002) Pourtant, le pays tend à s'insérer dans une dynamique économique méditerranéenne, voir européenne et mondiale. Pour cela, il devra faire face à des enjeux tels que l'articulation de ses deux espaces les plus distincts : les montagnes et le littoral ; alors que ce dernier concentre tous les efforts depuis bien longtemps et que les reliefs et le désert profitent moins de la croissance rapide du pays, de son développement fulgurant, des impacts positifs de la mondialisation.

Historiquement, peu d'efforts de cohésion ont été faits pour essayer d'équilibrer le niveau de développement, les revenus économiques, les aménagements et les richesses sur l'ensemble du territoire. Après l'indépendance du pays, le Maroc se tourne vers la planification économique du système agricole, avec les aménagements nécessaires. Mais cela ne profitera pas aux espaces déjà mal desservis car le gouvernement fit le choix d'accroître, par ce nouveau dispositif, la production dans les régions déjà engagées dans l'agriculture et rentables en centrant ses aménagements sur les bassins versants nord. Cela constituait en effet la méthode la plus rentable à l'échelle nationale mais creusait les inégalités entre villes et campagnes, entre plaines littorales et montagnes désertiques.

Par la suite, les années 80 ont été le théâtre des nouveaux aménagements touristiques, le pays ayant compris les opportunités économiques que cela offrirait. Encore une fois, les aménagements prévus dans ce but se sont concentrés dans des espaces déjà engagés dans le développement tels que les grands complexes touristiques balnéaires du Nord ou les aménagements des grandes villes.

Alors que les inégalités se creusent, le Maroc a pris un nouvel élan en 2000 après l'arrivée au pouvoir du roi Mohammed VI, qui tente d'équilibrer le développement à travers de petits

2) Caractéristiques démographiques marocaines et conditions préalables au vieillissement de la population.

projets locaux, de directives générales, aidé par une décentralisation constante depuis la première charte communale de 1960.

Le découpage administratif

Le Maroc dispose d'un maillage politique et administratif assez inégalement réparti. La totalité du territoire est couverte par ce découpage, y compris les espaces Sahariens controversés, mais le zonage au nord du pays est beaucoup plus dense et organisé que dans le sud. Le Maroc est divisé en 16 régions, elles mêmes partagées en 62 provinces et préfectures selon le recensement de 2004, et 1528 communes dans notre étude après apurement des données. (**Carte 2 de l'Atlas Cartographique**)

La structure politique et administrative du Maroc est très hiérarchisée et décentralisée entre les différentes collectivités. Les collectivités territoriales sont des territoires de libre administration. Bien que le roi nomme la plupart des institutions politiques et décisionnelles, les maires, les conseillers municipaux et les députés sont élus par les citoyens, au suffrage universel direct ou indirect.

Les collectivités territoriales détiennent une importance variable à toutes les échelles, du niveau national à la plus petite subdivision, de la région au douar.

Les douars sont des zones enclavées, petites communautés rurales, qui s'établissent dans des endroits où des intérêts communs peuvent être exploités : un point d'eau, une école, un four collectif ou encore une mosquée de village. Ils sont souvent administrés de façon informelle, leur accès étant difficile aux administrations étatiques. Mais le douar peut aussi qualifier un quartier ancien de ville moyenne ayant conservé la gestion communautaire traditionnelle Berbère.⁴

Les communes rurales et urbaines, d'une importance économique et démographique légèrement supérieure, permettent l'intervention d'acteurs institutionnels et non institutionnels tels que les programmes de développement internationaux et les associations de développement. Ils sont soutenus économiquement par des micro-entreprises, des coopératives et associations d'usagers qui font de ces petites entités des territoires émergents. (Rousset., 1973)

⁴ « Stratégie du développement du tourisme rural », OMT, PNUD., 2002

2) Caractéristiques démographiques marocaines et conditions préalables au vieillissement de la population.

La province et la région jouent un rôle différent, qu'il s'agisse d'un espace rural ou urbain.

Dans les zones rurales, les ressources et infrastructures publiques sont gérées par des organismes locaux spécialisés qui s'intéressent à la répartition des ressources et à l'installation d'infrastructures spécialisées comme le raccordement à l'eau courante ou à l'électricité.

Dans les espaces urbains, un seul organisme centralisé s'occupe des stratégies de développement local. Le Maroc compte 26 agences urbaines qui gèrent chacune une des villes principales du pays. Ces agences traitent prioritairement les plans d'urbanismes dans des villes dans lesquelles la demande immobilière est croissante.

On peut également constater la décentralisation des pouvoirs politiques et des administrations du pays. Celle-ci répond à un projet lancé en 1993 dans le but d'encourager le développement local et de la maîtrise du territoire et de ses ressources. Ainsi, les acteurs institutionnels marocains coopèrent avec des partenaires étatiques, notamment européens et surtout français, et certains organismes internationaux comme le PNUD, afin de concrétiser la volonté politique d'un développement à la hauteur des objectifs du millénaire. Mais « malgré des progrès, le royaume reste mal classé – y compris parmi les pays arabes – sur l'échelle de l'indice du développement humain du Programme des Nations unies pour le développement. » (Catusse., 2011., p5)

Cette différenciation dans la gestion des espaces entre nord et sud, rural et urbain, et les difficultés dans la gestion de la pauvreté et dans le développement ; nous permettent de nous interroger sur l'impact spatial qui découlent de ces différences de gestions administrative. Géré par des organismes différents à différents niveaux, les infrastructures sociales et économiques ne traitent *a priori* pas équitablement tous les territoires. Des différences démographiques sont par conséquent attendues, car elles sont directement liées aux évolutions économiques et sociales dans un espace. (Chesnais., 1990)

3) Données et représentation cartographique

a) La base de données

Le recensement de la population et de l'habitat de 2004 représente une base de données très complète. Elle contient les données démographiques, sociales, économiques, et des données concernant les conditions de vie et d'habitat ; cela pour trois échelles administratives différentes : régionale, provinciale et communale. Pour conduire notre étude sur le vieillissement à l'échelle la plus fine possible, il a fallu se procurer les données sociales et démographiques par commune. Cette base contient une série de variables brutes ou agrégées relativement précises que nous allons utiliser tout au long de ce mémoire. Elle contient, en outre, certaines données d'état-civil. Le Haut commissariat du plan a à sa charge une division de la population et de l'état civil qui s'intéresse à la préparation, la réalisation, l'exploitation et la publication du recensement de la population et de l'habitat, ainsi qu'à la mise en place et au traitement des enquêtes démographiques, et enfin à l'exploitation, l'analyse et la publication des statistiques de l'état civil. Conformément à leurs attributions, ils ont donc la possibilité de compléter le recensement avec les données d'état civil.

Pour extraire ces données et ainsi constituer notre base, un important travail technique a été nécessaire. Les données sont accessibles en ligne sur le site du haut commissariat du plan (www.hcp.ma). Elles sont téléchargeables commune par commune sous la forme d'un classeur individuel qu'il a ensuite fallu agréger. Pour pouvoir cartographier toutes ces données, nous les avons associées avec un fond cartographique⁵. A cause de nombreuses dissemblances entre le fond cartographique et la base de données ainsi constituée, nous avons dû procéder à un ensemble de traitements pour arriver à une correspondance exacte.

Le fond cartographique ne datant pas de la même année que le recensement, il existait des imperfections. Un certain nombre de communes avaient fusionnées entre ces deux dates.

De plus, le recensement dissocie souvent le centre urbain des communes rurales, ce qui n'était pas toujours le cas pour le fond de carte. Notre étude est donc faussée par la définition que

⁵ www.diva-gis.org

3) Données et représentation cartographique

l'on donne aux termes « rural » et « urbain ». Les centres de communes rurales sont souvent considérés par le recensement comme des espaces urbains, alors qu'ils constituent parfois simplement un habitat rural plus dense, regroupé, organisé en centre ville, une organisation nécessaire même dans les lieux les plus reculés. En réalité, cette distinction est due à la construction même des communes administratives. Celles-ci sont composées de différents caidats et douars pour les espaces ruraux, ou au contraire constituent une subdivision pour les grandes agglomérations.

Les communes regroupent donc plusieurs localités parfois très peu peuplées. Le centre discriminé par le recensement constitue donc un découpage artificiel réalisé à des fins statistiques, mais faisant en réalité partie d'un ensemble rural.

On distingue quatre types de communes différents dans le recensement.

AR	Arrondissement	Urbain
MU	Centre ville	
AC	centre commune rurale	
CR	communes rurale	Rural

Nous avons agrégé ces quatre ensembles en deux milieux distincts : rural et urbain. Nous avons fait le choix de conserver les centres ruraux sous un attribut urbain, conformément au découpage administratif Marocain.

Dans un second temps, pour corriger les dissemblances entre le fond de carte et la base de données, il a fallu mettre en œuvre une série de vérifications.

Lorsque ces dissemblances ont nécessité une fusion entre deux communes du recensement, il a fallu recalculer les indices avec le plus de précision possible. L'indice synthétique de fécondité par exemple, ne peut être calculé avec exactitude uniquement avec les données d'état civil telles que classement des naissances en fonction de l'âge de la mère ainsi que les effectifs par âge. Or, nous ne connaissons pas le nombre de naissance selon l'âge de la mère. Le calcul d'une moyenne entre les deux indices aurait faussé le résultat. Pour s'approcher au maximum de la réalité, nous avons donc pondéré cette moyenne par le nombre de femmes en âge de procréer (15 à 45 ans). Ainsi, bien qu'imprécis, ce calcul s'approche relativement de la réalité. En outre, il ne concerne que peu de communes sur l'ensemble de notre population.

Alors que les limites communales du fond de carte correspondaient à nos données, un autre problème est apparu. Les noms des communes sont traduits de l'Arabe selon leur consonance. L'orthographe de chaque identifiant est donc dépendant de la retranscription du mot. De nombreuses communes de notre carte n'avaient pas le même nom qu'indiqué dans le recensement. Un long travail de jointure a donc été nécessaire pour pouvoir cartographier nos variables. Nous avons donc, finalement, à notre disposition, 1528 communes.

Malgré la précision déjà importante des données collectées, notre problématique de recherche aurait nécessité une comparaison à plusieurs dates. Cela n'a malheureusement pas été possible compte tenu de l'indisponibilité des données pour les recensements antérieurs à l'échelle communale.

A la suite de ces divers traitements, nous avons désormais à disposition une base de données inédite comprenant une centaine de variables qui nous permettrons de réaliser notre étude.

b) Les enjeux et contraintes de la cartographie

Un travail autour de la cartographie impose de connaître ses enjeux, ses pièges et ses limites. Le MAUP permet d'en prendre conscience. A travers ce rapide résumé historique et théorique, nous verrons en quoi le MAUP est un problème, mais également en quoi en avoir conscience en fait une force.

Historique

Le MAUP (Modifiable Areal Unit Problem) commence à connaître des échos dans la communauté scientifique au début des années 1950, autant auprès des sciences humaines que des sciences naturelles. Il met alors en exergue, pour la cartographie, l'irréversibilité du passage à des unités plus grandes. Cette problématique est nommée et plus précisément définie par Stan Openshaw et Peter Taylor en 1977. Ils cherchent à démontrer à la communauté scientifique que les biais de la cartographie ont une importance sur les résultats finaux de toute étude. Il reprend des recherches antérieures en tant que support dans le but de montrer l'influence du découpage spatial sur les résultats de traitement statistiques. Ses résultats confortent ses premières impressions. Pour régler ce problème, il préconise la recherche et l'utilisation d'un « zonage optimal », qui serait adapté à chaque thématique de

recherche. Cependant, le problème reste sous-jacent jusque dans les années 90. Peu de chercheurs continuent de s'en préoccuper et il semble alors impossible de le résoudre.

Les années 1990 remettent en scène cette problématique avec la publication d'un numéro de la revue *Geographical System* consacré au MAUP (1996). Les différents chercheurs qui se concentrent sur ce problème font état de leurs recherches. Ils décrivent précisément les enjeux du MAUP et prospectent un maillage et un positionnement des frontières « parfaits » pour répondre aux exigences de leurs recherches. Aujourd'hui, aucune solution n'a été trouvée mais de nombreux chercheurs continuent à s'y intéresser compte tenu de son importance en géographie. Actuellement, la tendance est plutôt à s'accommoder de ces contraintes tout en étant conscient de ces limites, plutôt qu'à essayer de les supprimer.

Peu de géographes s'intéressent pourtant à ce problème et au choix d'un découpage approprié. Les maillages existant, le plus souvent administratifs, ont été construits pour un objectif bien précis qui ne correspond souvent pas aux objectifs de recherche pour lesquels on les emploie.

Les effets du MAUP

Le MAUP est défini par deux effets : l'effet d'échelle et l'effet de zonage.

L'effet de zonage :

Il met en jeu la question de la discontinuité des phénomènes. En réalisant des découpages de l'espace, on considère que l'espace est un support pour un phénomène, et que celui-ci est divisible en parcelles homogènes. Or, selon le découpage choisi, l'homogénéité peut être gommée par le positionnement des frontières de ces entités. Le scientifique se retrouve alors confronté aux unités administratives existantes, qui sont souvent, en sciences humaines, les seules disponibles pour représenter cartographiquement des données. Cela sera, par ailleurs, notre cas dans la présente étude. Le découpage administratif ne correspond souvent pas à la thématique que l'on étudie, ni aux données que l'on veut y placer. Les zonages administratifs ont pour but soit d'administrer un territoire, c'est à dire exercer un pouvoir, soit d'améliorer un savoir sur ce territoire. Ils sont anciens et ont été mis en place pour gouverner. Ils découpent le territoire en portions dans le but de faciliter l'exercice du pouvoir. Ils ont de la légitimité aux yeux des gens qui y vivent car ils ont souvent des conséquences sur leur vie

quotidienne. Chaque niveau de zonage recouvre entièrement le territoire, sans trou ni chevauchement. Ces zones sont constituées car un phénomène y présente une relative homogénéité. Comme le souligne C. Terrier, L. Laurent a également montré que les maillages n'ont pas une construction aléatoire. En effet, selon la dimension de ce maillage, l'organisation des comportements sera soit homogène, soit polarisée vers un même lieu. Cela souligne l'intérêt d'utiliser plusieurs échelles de maillage, pour que les phénomènes étudiés soient appréhendés de manières différentes.

La plus grande échelle d'étude est l'individu ou le ménage. Cette échelle est la plus fine existante et est, à proprement parlé, indivisible. Tout autre maillage est donc par définition une agrégation spatiale correspondant à la somme des unités individuelles.

Naturellement, l'étude des individus ne permet pas de faire ressortir des phénomènes communs aux individus, ce qui est le propre du géographe. Les spécificités individuelles ne sont pas ici l'objet d'étude, de plus, les données sont indisponibles à cette échelle. L'agrégation des données est donc un passage obligé.

Le problème provient donc de la manière dont les individus doivent être agrégés, et selon quelles frontières virtuelles. Selon le découpage de l'espace, on obtient des résultats différents, même en conservant une même taille d'unités.

L'effet d'échelle :

« De nombreuses études ont démontré qu'utiliser des données à différents niveaux d'échelle peut dépeindre des modèles spatiaux très différents » (WONG D., 2009, p.112) C'est le problème de l'effet d'échelle. Selon l'échelle choisie et la taille des unités pour représenter un phénomène, la structure spatiale des données est atténuée voire rendue invisible.

Agréger des unités jusqu'à atteindre une très petite échelle constitue une perte des informations les plus fines car celles-ci s'intègrent dans une moyenne avec d'autres unités très différentes. Cela a également pour conséquence de gommer les valeurs extrêmes. Les détails sont souvent dissimulés avec le regroupement d'informations à une échelle supérieure. Par ailleurs, on remarque que l'effet d'échelle a tendance à faire enfler les zones de faible valeur.

En somme, la palette de variation des valeurs est moins large. On assiste à un phénomène de lissage de l'information car les individus sont regroupés dans chaque entité par l'effet d'une

moyenne. Les valeurs originales des petites unités avec un certain niveau de variabilité sont résumées ou remplacées par une valeur représentative, qui, dans la plupart des cas, est une mesure de la tendance centrale. Ainsi, les corrélations entre les variables ont tendance à être plus élevées avec des niveaux plus élevés d'agrégation spatiale.

Outre la représentation cartographique, c'est également l'analyse de données qui est affectée par l'agrégation des données.

En guise de solution, Stan Openshaw propose que le maillage soit adapté à chaque sujet d'étude, tel un « zonage de savoir » (Terrier., 1999, p. 2), alors qu'on considèrerait auparavant qu'il ne devait pas en dépendre pour être le plus objectif possible vis-à-vis du phénomène.

Selon lui, il faut prendre en compte le phénomène, telle une discrétisation spatiale, qui permettrait de mettre en exergue des zones relativement homogènes. Cependant cette solution ne permet pas la comparaison entre plusieurs variables, puisque chacun détiendrait un maillage différent. Faire son propre maillage nécessiterait également des données à l'échelle individuelle, ce qui est, comme nous l'avons vu, relativement rare. Les données individuelles sont souvent protégées par le secret statistique.

Les contraintes de l'agrégation spatiale dans notre thématique de recherche.

Pour cette étude, nous avons choisi de représenter les données du Maroc à l'échelle communale. C'est grâce à cette échelle relativement fine que nous pourrions déceler des phénomènes spatiaux locaux, peu visibles à des échelles supérieures. Cependant, les limites communales, sont des limites administratives, quelque fois peu adaptées à l'analyse scientifique. Le recensement ne permet pas une représentation cartographique à une échelle plus fine. Nous allons donc, tout en gardant connaissance des limites de ce maillage, nous en satisfaire. En outre, il peut nous permettre de déceler des phénomènes propres à certaines communes, dépendantes des politiques publiques.

Sur l'**Atlas cartographique Carte 2**, nous pouvons observer le découpage administratif Marocain que nous allons utiliser dans le cadre de ce travail universitaire.

On note la grande variabilité de superficie des communes. Les communes du Nord et de l'ouest sont beaucoup plus petites que les autres. Cela influe sur la manière d'interpréter les

résultats. Les plus petites communes ne concernent pas forcément une plus petite partie de la population. Les phénomènes spatiaux sont cependant souvent regroupés, ce qui ne permet pas autant de précision dans les communes les plus étendues.

Le découpage est sensible à la variabilité statistique. Ainsi, les communes les moins peuplées, bien que recouvrant un espace élargi, peuvent donner une idée erronée des comportements humains que l'on y rencontre. D'autre part, comme le souligne JF Ghekière en 2000, la constitution même des données fausse notre analyse. Ainsi, dans les communes qui présenteront une maison de retraite, ou toute autre infrastructure déterminante, les données seront faussées car la présence de cette structure dans une commune fera nécessairement ressortir des poches de vieillissement.

Malgré ces défauts, nous avons accès, avec cette étude communale, à une précision de l'information qui permet de voir émerger des phénomènes locaux. Les travaux antérieurs portant sur le recensement Marocains sont en effet réalisés à l'échelle des provinces ou des régions.

La transition démographique est donc intimement liée au vieillissement démographique. C'est donc sur cette transition que nous allons nous concentrer, et principalement sur la baisse de la fécondité qui en est un élément fondamental, alors que la baisse de la mortalité est déjà amorcée et que nous ne disposons que de peu d'éléments pour mettre en place une étude approfondie.

Nous verrons aussi, dans ce deuxième chapitre, d'autres facteurs du vieillissement qui peuvent expliquer la géographie actuelle du taux de plus de 60 ans au Maroc. Dans ce chapitre, il faudra également garder à l'esprit la situation géopolitique actuelle dans le pays, ainsi que les récents changements en termes de développement des infrastructures qui influent eux aussi sur la transition démographique. L'éducation et les migrations sont des éléments importants pour comprendre les récentes évolutions démographiques à l'intérieur du pays.

CHAPITRE II

DYNAMIQUES SPATIALES DES PRINCIPAUX INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES AUTOUR DU VIEILLISSEMENT

1) La Fécondité, base de la transition démographique

Le taux de fécondité est un des facteurs du vieillissement. Sa variabilité dépend elle-même de nombreux facteurs que nous allons détailler ici. A l'aide d'indicateurs tels que l'indice synthétique de fécondité ou le taux de natalité, nous pouvons représenter la fécondité et ses différents aspects par communes.

L'indice synthétique de fécondité est un des indicateurs les plus précis pour mesurer la fécondité d'une population donnée. Contrairement au taux brut de natalité et au taux de fécondité, il n'est pas sensible à la taille de la population ni à l'effet de structure par âge et par sexe de celle-ci. Il est construit selon un classement des naissances en fonction de l'âge de la mère. Par ailleurs, on doit connaître le nombre de femmes pour chaque âge. Il est ensuite calculé en effectuant le rapport entre ces deux types de données pour chaque âge ; soit le nombre d'enfants par âge de la mère par rapport aux autres femmes de cet âge. En additionnant ces différents taux par âge, on obtient l'indice synthétique de fécondité. Néanmoins, il comprend un biais non négligeable : il mélange la fécondité de plusieurs générations de femmes en en faisant une moyenne. Les différentes générations de l'indice n'ont pourtant pas nécessairement le même comportement fécond. C'est donc un indicateur très dépendant de la conjoncture et des différents événements qui peuvent influencer la fécondité à un moment donné. Malgré cela, il est l'indicateur le plus précis et fiable que nous connaissons à ce jour et il est idéal pour comparer différents comportements féconds. C'est donc celui-ci que nous allons utiliser en majorité dans ce travail.

La carte de l'**Atlas cartographique Carte 3** représente l'indice synthétique de fécondité par commune.

Nous pouvons remarquer que l'ISF est relativement hétérogène et disparate. Cette variable, dont la moyenne et la médiane sont très proche (respectivement 2.9 et 2.8) est peu dispersée avec un coefficient de variation de 29%.

Spatialement, les communes dont la fécondité est la plus forte sont situées dans le Nord du pays, près de la ville de Tanger, ainsi que sur un axe sud-ouest nord-est entre Oujda et Agadir.

1) La Fécondité, base de la transition démographique

Or, on constate que ces deux zones de forte fécondité sont en réalité situées sur les principaux reliefs : l'Atlas, qui sépare les plaines côtières et les régions Sahariennes ; et le Rif qui borde la mer Méditerranées, de la péninsule de Tanger à la ville de Nador, à l'est. Il semble donc que nous soyons face à un phénomène de corrélation entre l'altitude et la fécondité.

Outre la fécondité, on peut se concentrer sur la part de jeunes dans la population totale. Celle-ci, en l'absence de migrations, peut nous renseigner sur une fécondité passée et actuelle relativement élevée. Dans l'**Atlas Cartographique Carte 6**, nous pouvons observer une carte des moins de 25 ans dans la population totale. Deux zones se dégagent autour de espaces Sahariens à proximité de la frontière est du Maroc.

On note également dans ces zones une fécondité encore élevée. La part de jeunes y est donc encore importante. Plus enclavées et conservatrices et moins sujettes aux migrations, ces espaces conservent un taux élevé de moins de 25 ans dans la population et leur comportement fécond est peu influencé par les espaces urbains et les retombées de la migration.

a) Fécondité et appartenance culturelle

Nous faisons le choix de mettre en relation l'altitude et l'indice synthétique de fécondité. La comparaison entre une variable d'état civil est une variable topographique peut sembler surprenante. Cependant, nous avons des raisons de penser que ces deux variables sont liées.

Tout d'abord, parce que l'altitude est ici un signe de distinction culturelle. En effet, les Berbères sont traditionnellement installés dans les montages, sur les sommets, alors que les Arabes ont envahi les plaines. Les Berbères sont les habitants autochtones du Maghreb, avant les invasions Arabes au 7^e siècle. C'est un ensemble de différentes ethnies, qui, malgré une origine similaires, ont conservé des spécificités propre à chaque groupe telles que les coutumes, le langage... Le comportement démographique pourrait donc être un héritage du passé qui aurait subsisté.

1) La Fécondité, base de la transition démographique

Ensuite parce qu'on peut supposer que l'altitude est souvent synonyme d'enclavement, de routes peu nombreuses, de pauvreté aussi, et qui freine la diffusion de l'information, et donc de la baisse de la fécondité.

La carte de l'**Atlas Cartographique Carte 4** présente la fécondité d'une part, et d'autre part la limite des 1500m sous la forme d'une courbe de niveau.

Les hauts reliefs sont situés sur une large bande sud-est et dans le nord du pays. Ils font face aux plaines littorales du nord, propices à l'installation d'agglomérations et à des densités de population plus élevée. On observe le Rif au nord entre Tanger et Nador. Le relief le plus étendu du pays est le massif de l'Atlas, comprenant du nord au sud le Moyen Atlas, le Haut Atlas et l'Anti-Atlas.

On ne peut pas dire que les hautes altitudes soient parfaitement corrélées aux hautes fécondités. Cependant, on remarque que les hautes fécondités sont principalement situées sur les versants à des altitudes moyennes. Ce type d'environnement est relativement propice à l'isolement qui peut être à l'origine du maintien de fécondités élevées. Suite à un manque de communication avec les espaces urbains, ces populations n'auraient pas eu l'occasion d'adopter un comportement similaire. Par ailleurs, la mortalité infantile reste relativement élevée dans ces espaces, alors que sa diminution constitue la condition préalable à toute transition démographique. C'est ce que nous pouvons observer sur la carte de l'**Atlas cartographique Carte 5**.

De façon tout à fait moindre, on constate la même structure géographique sur la carte de la mortalité infantile avec celle de la fécondité. Les contreforts de l'Atlas se situent dans les classes les plus hautes.

Dans ces conditions, nous pouvons dire que l'altitude et la topographie n'explique pas a proprement parlé les hautes fécondités mais constituent des indicateurs indirects pertinents d'autres phénomènes. Elles empêchent sa propagation par l'absence de contact avec une population extérieure, et en particulier urbaine. Si l'altitude n'est apparemment pas une barrière communication entre les individus, les différences culturelles marquées entre les différents groupes Berbères peuvent constituer un frein à la baisse de la fécondité dans les espaces ruraux.

1) La Fécondité, base de la transition démographique

Comme nous l'avons vu précédemment, dans les montagnes, on retrouve une majorité de Berbères, habitants autochtones du Maghreb, avant les invasions Arabes au 7^e siècle. Les Berbères sont un ensemble de peuples, qui, malgré une culture similaire, ont conservé des spécificités telles que le dialecte, les coutumes. La langue parlée est justement un indicateur révélateur de la géographie des Berbères. Elle peut permettre d'identifier des zones distinctes dont les spécificités culturelles pourraient expliquer en partie les différences de fécondité que l'on retrouve sur notre carte (**Atlas Cartographique Carte 7**).

Nous avons donc réalisé quatre cartes, qui correspondent aux quatre principaux dialectes Berbères renseignés par le recensement. Nous pouvons remarquer une répartition structurelle des langues, donc probablement des ethnies.

Après la réalisation d'une régression multiple entre l'indice synthétique de fécondité et les 4 variables linguistiques, nous pouvons dire que la fécondité ne dépend pas de l'appartenance à un ensemble linguistique et culturel ; les coefficients de corrélation étant très proches de zéro. Cependant, le langage ou les spécificités culturelles peuvent constituer des freins ou des accélérateurs de la diffusion du phénomène de baisse de la fécondité infra et inter groupe.

b) Fécondité et milieu de résidence

Dans un second temps, nous nous interrogeons sur le milieu de résidence. Comme nous l'avons vu sur les cartes précédentes, les principales villes se situent dans les plaines, l'Atlas en comprend peu. Les villages de l'Atlas sont souvent isolés. Nous nous intéressons donc à la proximité spatiale entre les individus pour essayer d'expliquer les différences de fécondité.

La densité

La proximité entre les individus est un des facteurs de diffusion spatiale des innovations⁶. La densité de population est donc un élément important pour comprendre la baisse de la fécondité. De plus, on sait que les espaces urbains sont parmi les plus concernés par cette baisse, profitant d'une densité souvent importante, contrairement aux espaces ruraux. La carte

⁶ SAINT-JULIEN T., 1985, La diffusion spatiale des innovations, Montpellier, Reclus, coll. Reclus modes d'emploi

1) La Fécondité, base de la transition démographique

de la densité (**Carte 12 de l'Atlas Cartographique**) présente différentes zones de densité de population. On observe dans un premier temps, les espaces Sahariens, les plus reculés, et à la densité la plus faible (entre 0 et 4,1 habitants au km²). Ces zones sont également souvent les plus fécondes, bien que l'indice synthétique de fécondité puisse être faussé par le faible nombre d'habitants dans certaines communes. La seconde zone, avec une densité comprise entre 4,1 et 28,9, est la zone des plateaux de hautes altitudes. On y retrouve une densité peu importante, et également une fécondité assez haute. Mais les plus hautes fécondités se retrouvent sur les versants nord de l'Atlas, lieu de résidence des Berbères, et aux densités plus fortes. Dans cette dernière zone, on retrouve une densité assez importante et à la fois une fécondité très élevée. On peut ici évoquer l'enclavement et le mode de vie communautaire qui sont une des raisons de la baisse de la fécondité tardive dans ces zones.

Nous avons réalisé une régression entre la densité de population et l'indice synthétique de fécondité dont on peut observer le nuage de points en annexe. Le coefficient de corrélation s'est révélé significatif, mais le r^2 n'est que de 0,05. Un taux d'explication aussi faible ne peut pas permettre d'affirmer que les deux variables sont véritablement liées. Cela est la conséquence d'un découpage administratif hétérogène, en parcelles de taille très variables, ce qui crée une variabilité importante.

Fécondité et milieu de résidence

Dans un second temps, nous nous intéressons au milieu de résidence qui pourrait expliquer les différences spatiales en terme de fécondité, en supposant que les milieux ruraux résistent davantage à la baisse de la fécondité, consciemment ou non, alors que les milieux urbains adoptent plus facilement cette modification de comportement.

Pour cela, nous avons relevé dans le recensement le milieu d'appartenance de chaque commune. Rappelons que les centres urbains de certaines communes rurales sont mis à part par le recensement, tandis que d'autres ont été fusionnés avec le reste de la commune pour des questions techniques. Cela crée quelques différences entre le recensement tel qu'il est présenté par le gouvernement Marocain, et notre étude.

1) La Fécondité, base de la transition démographique

Il est important de préciser que nous avons beaucoup plus de communes urbaines que de communes rurales (77% de communes rurales contre 23% de communes urbaines). Pour palier à cela, les graphiques suivants seront exprimés en taux, pour pouvoir comparer la proportion de chacune des catégories. Cependant, nous constatons également que, bien qu'elles soient beaucoup moins nombreuses, les communes urbaines sont beaucoup plus peuplées que les communes rurales. Le caractère rural ou urbain est caractérisé par la taille et la densité de la commune, mais aussi par le mode de vie de ses habitants. Ce graphique met en exergue l'évolution de la population selon leur milieu de résidence depuis 1960.

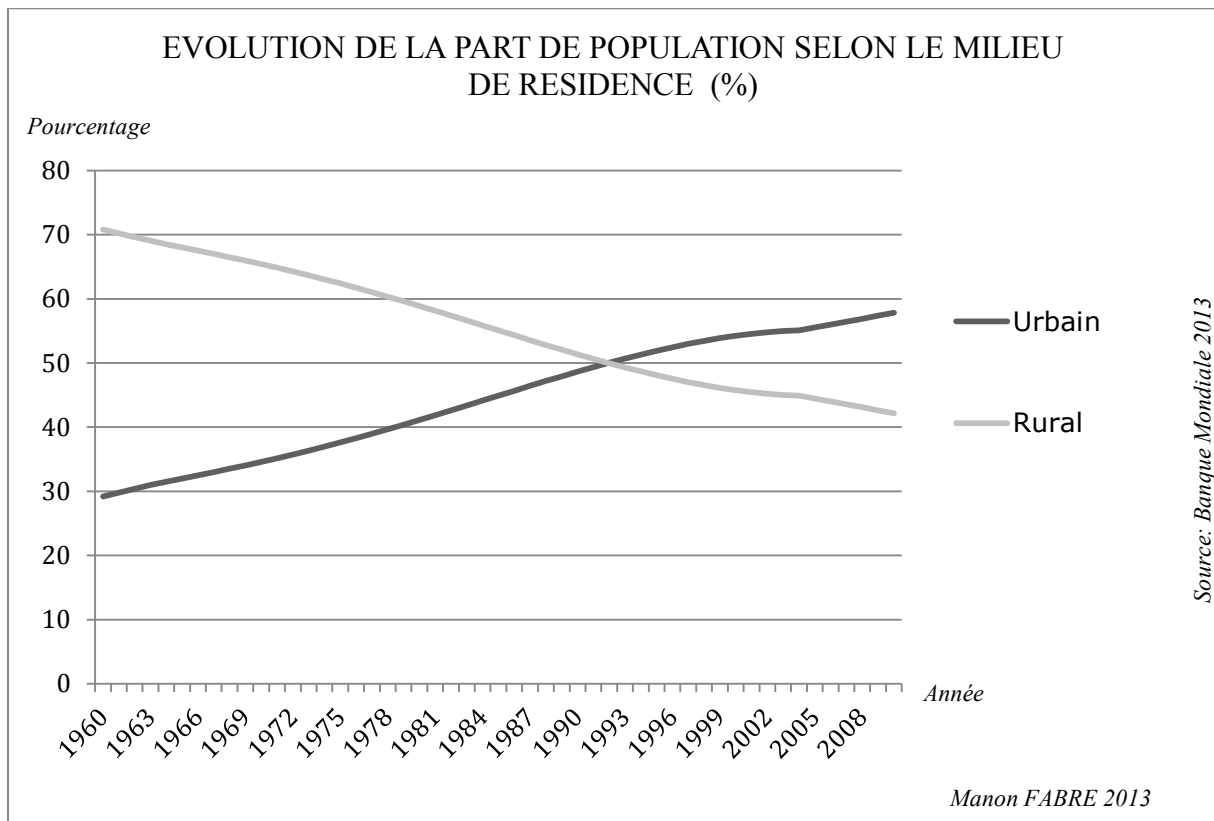


Figure 4 : Evolution de la part de population selon le milieu de résidence

On observe que la population urbaine est aujourd'hui plus nombreuse que la population rurale. Selon le recensement de 2004, on retrouve 54% de population urbaine. Alors que les communes urbaines sont moins nombreuses, elles sont pourtant plus peuplées.

1) La Fécondité, base de la transition démographique

Pour cette analyse, nous avons commencé par discrétiser l'indice de fécondité en trois classes de manière à avoir une classe centrale autour du seuil de remplacement des générations, et deux classes périphériques de valeurs extrêmes. Nous avons également comptabilisé les communes pour chaque milieu de résidence et pour chaque classe de fécondité. Nous avons donc réalisé un khi deux, qui se conclut par un taux de 25% d'explication de l'indice de fécondité par le milieu de résidence.⁷

En somme, on peut dire que d'autres facteurs explicatifs existent en ce qui concerne le taux de fécondité, tels que l'éducation ou l'évolution des mœurs, mais ces facteurs restent indirectement liés au milieu de résidence.

Néanmoins, on peut construire un histogramme à partir des données discrétisées par fécondité et par milieu.

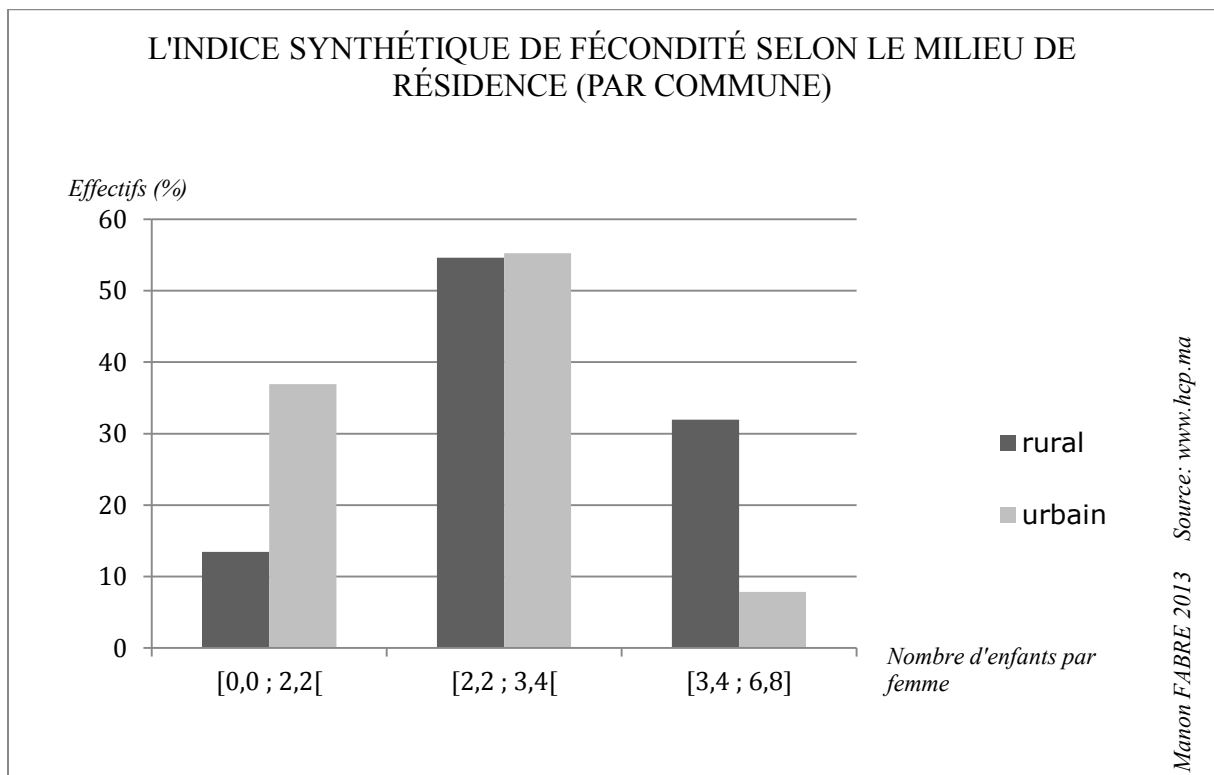


Figure 5 : L'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence

⁷ Test du Khi deux en Annexe

1) La Fécondité, base de la transition démographique

Ce graphique montre que la classe des plus basses fécondités comprend en majorité des communes urbaines. La transition démographique y est, de fait, plus avancée. La classe centrale est partagée entre les deux milieux de résidence. Cela reflète la tendance actuelle en termes de fécondité. Les communes ayant atteint cette classe sont sur le point de passer sous le seuil de renouvellement des générations. Les conditions nécessaires à la baisse de la fécondité, détaillées plus haut, sont en train d'être mises en place, à la fois dans les espaces urbains et dans les espaces ruraux. D'autre part, la dernière classe est occupée principalement par des communes rurales. Celles-ci sont donc d'avantage concernées par les fécondités hautes.

Cette classe centrale qui comprend des communes des deux types de milieu, nous a semblé intéressante à détailler. De cette manière, le khi deux pourrait être également d'avantage explicatif. Nous avons donc réalisé un second khi deux avec cinq classes de fécondité, suivant une discrétisation standard, conformément aux règles qu'imposent une courbe normale. Ces classes divisent d'avantage le centre de la distribution, dans lequel on retrouve le plus de valeurs.

De manière surprenante, le milieu explique toujours à 25% la fécondité selon la méthode du khi deux, alors que le découpage a changé.

Cependant, le nouvel histogramme issu de cette analyse s'avère plus intéressant.

1) La Fécondité, base de la transition démographique

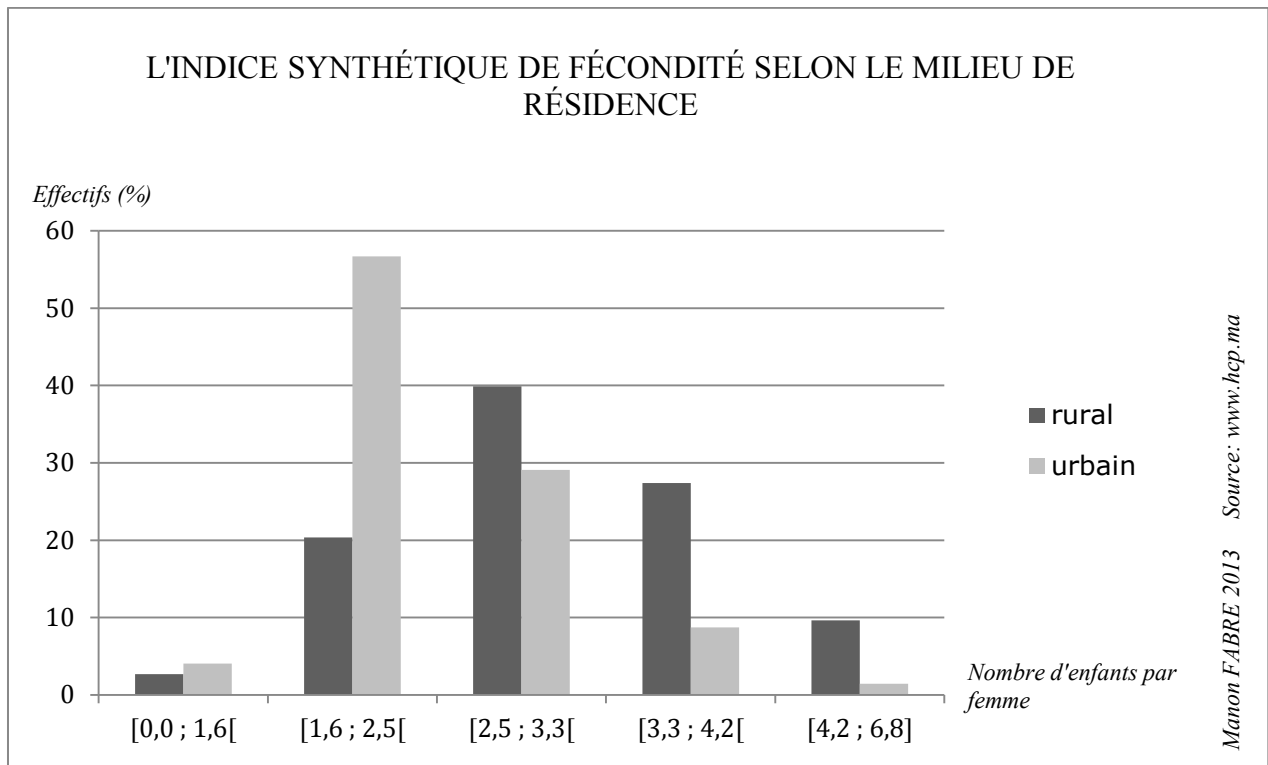


Figure 6 : L'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence

Les espaces urbains sont d'avantage représentés dans les classes dont la fécondité est la plus basse. Les espaces ruraux adoptent un comportement inverse. Cependant, on note que la classe centrale comprend ici un taux plus important de communes rurales. A noter également que la classe [1,6 ; 2,5[comprend plus de 50 % des communes urbaines Marocaines. Cette catégorie semble donc représentative du comportement démographique des espaces urbains.

A travers ce second graphique nous comprenons mieux le poids de la fécondité dans chaque milieu géographique au Maroc. Les extrêmes forment des classes plus étroites, et comprennent moins de valeurs ce qui montre la marginalité de ce cas de figure. On comprend également mieux la répartition des communes par milieu dans les classes centrales.

A travers cette étude, nous avons pu montrer que le nombre d'enfants par femme ne s'expliquait pas uniquement par le milieu de résidence, même si celui-ci conserve une part tout à fait importante. Il existerait d'autres facteurs, internes et difficilement quantifiables pour expliquer les variations de fécondité d'une commune à l'autre.

2) L'éducation, fondement des changement sociaux et démographiques

a) La place de l'éducation dans les politiques publiques

Le Maroc a des difficultés à faire face au problème de l'analphabétisme. En effet, c'est un des rares pays Arabes pour lesquels l'alphabetisation primaire est loin des 100%. En ce qui concerne l'alphabetisation des adultes, le retard s'accumule également, une grande part des femmes est analphabète : 43% en 2003 (UNPD). Ces difficultés sont un des problèmes majeurs du pays, malgré les efforts récents de l'état pour y répondre. (Destremau, 2004)

Au centre de tous les projets de développement, on retrouve l'éducation et la santé qui sont les piliers d'une société équilibrée. Depuis 2000, l'état a axé ses politiques sociales sur le système d'éducation et de formation. Le Maroc a officiellement adopté en 2004 une Stratégie nationale d'alphabetisation et d'éducation non formelle. On remarque la construction de nombreuses écoles dans les zones rurales pour essayer de rattraper le retard de ces espaces et remédier à l'abandon scolaire qui est un problème majeur de la scolarisation au Maroc. Actuellement, les fonds accordés à l'éducation représentent 6% du PIB, en pourcentage égal à celui de la France, et souvent supérieur à celui de ses voisins, comme le montre le tableau ci-dessous. (Tawil., 2010)

Les dépenses publiques d'éducatons au Maghreb (%)	
	Année 2008
Maroc	5,6
Algérie	4,3
Tunisie	6,3
Libye	2,7 (1999)
Mauritanie	4

Source: Banque Mondiale

Figure 7 : Les dépenses publiques d'éducation au Maghreb

Alors que des progrès sont faits dans ce domaine, le taux d'alphabétisation progresse difficilement car rattraper le retard des populations adultes est difficile, alors qu'ils sont entrés dans la vie active. Ce taux va sensiblement augmenter lorsque la génération actuellement scolarisée entrera dans cette catégorie de population. Néanmoins, la différence entre hommes et femmes sur le plan de l'éducation est nette même si elle tend se réduire. La qualité de l'enseignement a elle aussi tendance à s'améliorer avec la pression des organisations internationales telles que le PNUD. (Catusse., 2011)

Alors que le vieillissement dépend fortement de l'indice synthétique de fécondité et de sa fluctuation, on peut s'interroger sur la corrélation entre le taux d'alphabétisation et la fécondité. On sait en effet que l'éducation et la scolarisation sont des facteurs importants quant à la baisse de la fécondité. (Sajoux., 2009)

Selon R. Escallier (1995), « La fécondité est réduite de plus de la moitié chez les femmes instruites par rapport aux femmes analphabètes » (page 5).

L'instruction agit sur l'âge au premier mariage, la contraception, l'éducation et la santé des enfants, mais aussi sur la réduction de l'âge entre les époux, l'égalisation du savoir dans le couple, la rupture avec les pratiques traditionnelles qui transforment le modèle familial.

Ainsi, la baisse de la fécondité devrait s'accroître avec le travail des femmes, qui, plus instruites, cherchent à prendre leur indépendance et s'insérer dans la société. Notre corrélation prendra alors tout son sens.

Nous avons réalisé une régression entre l'analphabétisme et l'indice synthétique de fécondité dont le nuage de points est observable en annexe. A l'analyse des résultats, on peut constater que les résidus sont relativement proches de zéro. Seuls quelques rares individus dérogent à cette règle. La réalité est donc relativement proche du modèle. On peut affirmer que l'alphabétisation a un lien avec la fécondité, et que les progrès dans le domaine de l'éducation font fluctuer le nombre d'enfants par femme. Cela pourrait donc expliquer, en partie, les différences marquées de l'indice de fécondité que l'on a constaté précédemment.

En revanche, aucune structure spatiale ne semble se dégager de la répartition des résidus par commune. Etant donné la proximité avec le modèle, les différences sont des cas particuliers, dans des territoires bien précis.

Mais alors que la fécondité est relativement hétérogène sur le territoire, surtout entre urbain et rural, nous nous interrogeons sur les irrégularités de l'analphabétisme.

Selon les calculs précédents, la carte de l'analphabétisme devrait s'apparenter à celle de la fécondité.

La **carte 8 de l'Atlas Cartographique** présente le taux d'analphabétisme pour la population de 10 ans et plus pour l'année 2004. On constate de fortes dissemblances entre les communes, mais dans l'ensemble un taux d'analphabétisme très haut, la moyenne nationale étant de 56,2% d'analphabètes. Ce taux fort est réparti de manière irrégulière sur le territoire.

On remarque tout d'abord que les zones urbanisées appartiennent aux classes les plus basses, donc les plus alphabétisées. Les agglomérations de Casablanca ou d'Agadir par exemple, sont très remarquables. Une couronne périphérique se dessine autour d'elles, car l'influence de la ville permet aux communes alentours, souvent rurales ou résidentielles, de s'approprier le mode de vie urbain. De plus, les écoles sont situées davantage dans les espaces urbains et périphériques, ce qui rend plus aisée l'éducation.

Les communes appartenant aux classes moyennes sont relativement dispersées, mais on peut observer une concentration de celles-ci dans les plateaux et plaines agricoles littorales et intérieures au Nord du pays (Gharb, Tadla, Haouz...), ainsi que la plaine du Souss dans l'arrière pays d'Agadir.

Ces espaces sont consacrés à une agriculture intensive et représentent à eux seuls la production principale du pays (maraîchère et céréalière), alors que l'agriculture représente au Maroc 20% du PIB en 2010. (Amrani., 2012)

Contrairement à l'agriculture traditionnelle, ces espaces agricoles profitent de matériel moderne. De plus, les exportations de la production nécessitent un réseau routier adapté. Ces deux éléments rendent ces régions moins enclavées et plus proches culturellement des espaces urbains, car, comme dans les villes, le mode de vie traditionnel se perd peu à peu.

Enfin, on retrouve, dans les espaces de montagne et de haute altitude, de forts taux d'analphabétisme. Ces espaces, reculés, enclavés, sont souvent pauvres, et aux pratiques traditionnelles ancrées. Ils sont donc plus difficiles à faire progresser dans le domaine de l'éducation.

A noter que les espaces Sahariens ont un taux d'analphabétisme souvent bas. Cela est la conséquence de politiques publiques très présentes et de nombreuses subventions allouées à l'égard de cette région, instable politiquement et très en retard de développement. De plus, le faible peuplement de ces communes introduit un biais. Les données, soumises à une moyenne entre peu d'individus sont d'avantage attirées par les extrêmes et sont peu représentatives de la réalité.

b) Les freins à l'alphabétisation et leurs conséquences

Le grand retard éducatif des espaces ruraux par rapport aux espaces urbains semble ne pas empêcher la baisse de la fécondité, alors que nous savons que l'instruction est un des facteurs incontournables de cette baisse. Dans la plupart des situations, de fait, l'amélioration de l'instruction, la scolarisation des femmes, et par là même leur implication dans la vie sociale, est le point de départ de la transition démographique (Escallier., 1995). On perçoit donc une incohérence entre la baisse de la fécondité rapide et l'amélioration lente de l'alphabétisation.

Muriel Sajoux a étudié cet aspect de la fécondité rurale. La différence actuelle de fécondité entre milieu urbain et milieu rural est relativement faible (1 enfant par femme), alors que l'analphabétisme, surtout chez les femmes, reste très haut (74,5% en 2004). En l'étudiant à plusieurs dates, on remarque que la fécondité a commencé à baisser dans les espaces urbains (1970-1980) avant les espaces ruraux (1980-1990). Cette distinction suggère une diminution dans les zones rurales stimulée par l'exemple donné par les populations urbaines. Malgré le décalage provoqué par cette divergence, les populations rurales ont rattrapé en partie leur retard dans les années 1990. (Sajoux., 2009)

Si la fécondité a initié sa baisse dans les espaces ruraux dans les années 80, c'est que les conditions y étaient réunies pour accompagner cette baisse (contraception, recul de l'âge au mariage...). Or, ces facteurs sont souvent les conséquences de l'éducation des femmes.

Comme on peut le voir sur ce graphique, la scolarisation s'est tout de même améliorée. Mais cela après la baisse de la fécondité, puisqu'elle s'est initiée dans les années 80, alors que l'analphabétisme était encore très haut.

2) L'éducation, fondement des changement sociaux et démographiques

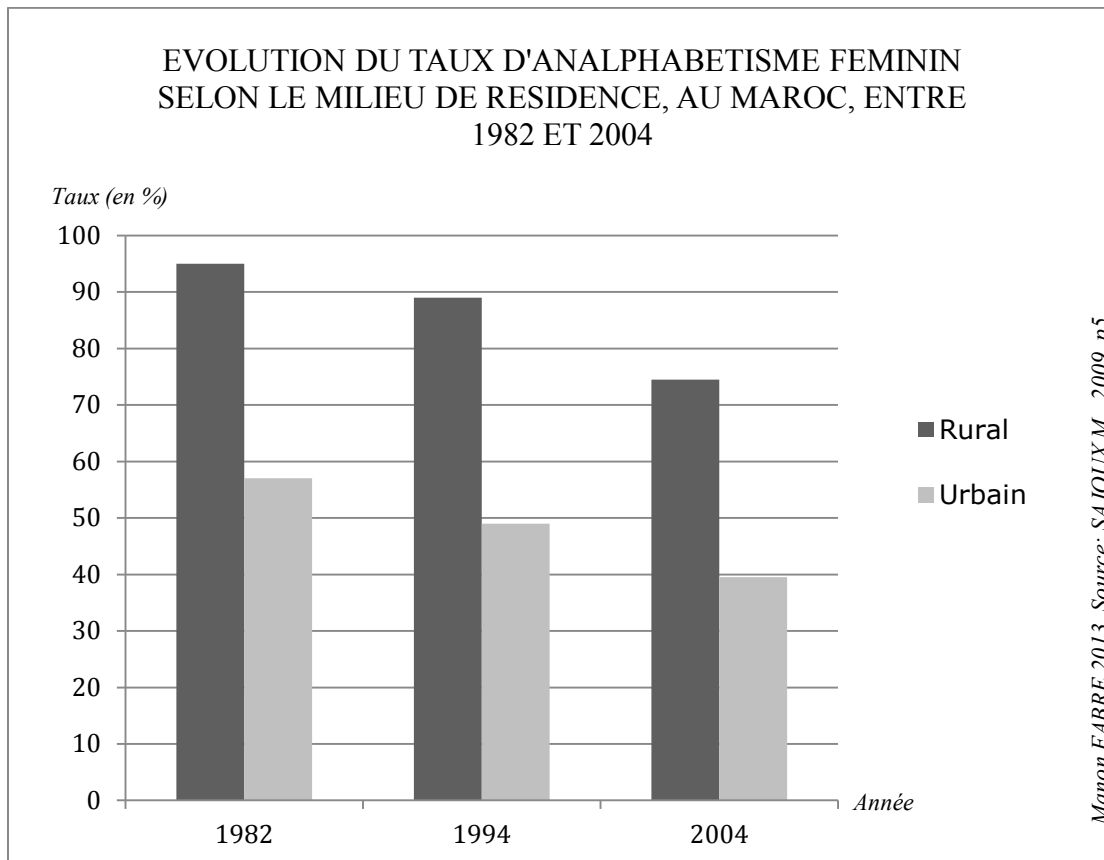


Figure 8 : Evolution du taux d'analphabétisme féminin selon le milieu de résidence en Maroc entre 1982 et 2004

On peut donc supposer que « le contexte des années 90 était a priori non propice à la transition de la fécondité rurale et surtout non propice à son accélération. » (Sajoux 2009)

Cependant, selon Muriel Sajoux, la baisse de la fécondité serait due à la pauvreté dans le monde rural et à la forte différence de qualité de vie avec le milieu urbain. L'envie de s'en sortir devient alors un paramètre essentiel, permettant à la transition de se produire.

La transition démographique, habituellement « poussée par le développement », deviendrait alors « tirée par la pauvreté ». (Sajoux., 2009)

Ce constat nous a donc amené à comparer milieu de résidence et analphabétisme. A l'aide d'un khi deux, nous avons pu constater que le milieu de résidence explique effectivement l'analphabétisme à hauteur de 40%.

2) L'éducation, fondement des changement sociaux et démographiques

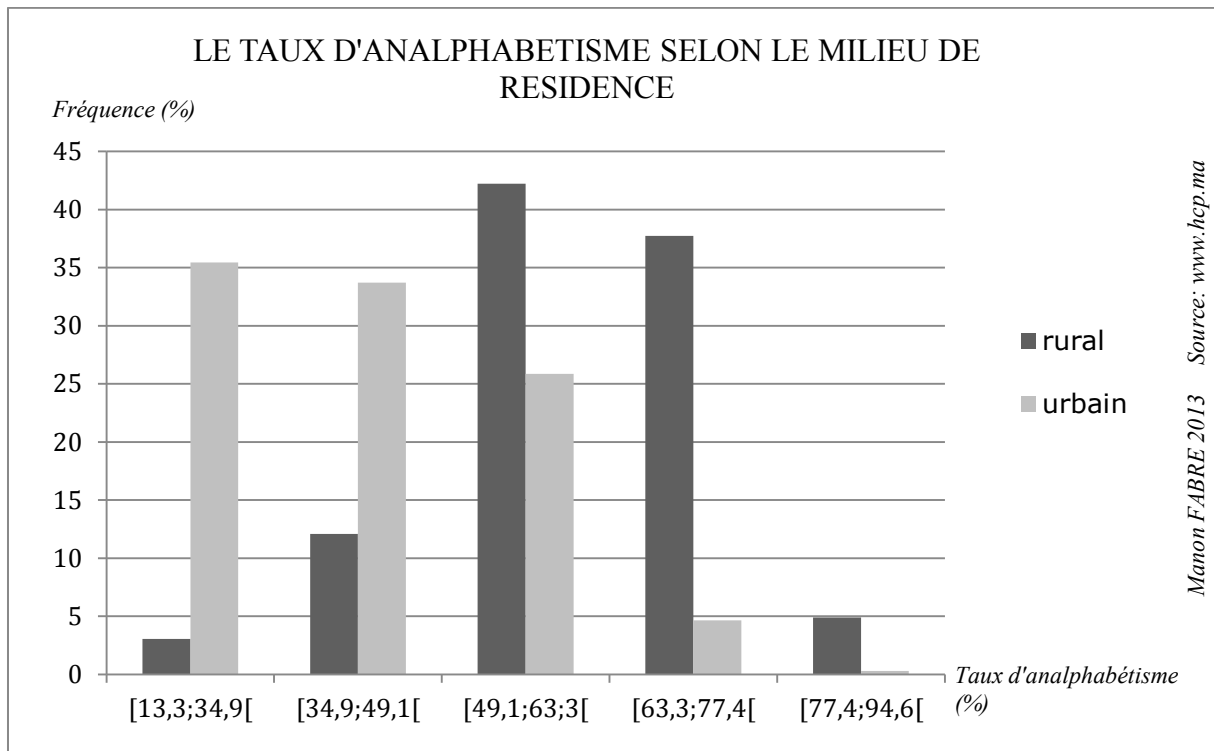


Figure 9 : Le taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence

Le graphique ci-dessus montre la grande différence de comportement entre les habitants des milieux rural et urbain. Nous avons ici discrétisé l'analphabétisme en 5 classes selon la méthode standard. Ce graphique représente le pourcentage de commune dans chaque classe pour chaque milieu de résidence. On constate un pourcentage important de communes au faible taux d'analphabétisme en milieu urbain. Ce pourcentage décroît lorsque le taux d'analphabétisme augmente. Les espaces ruraux adoptent un comportement inverse. Les effectifs sont plus importants pour les forts taux d'analphabétisme. Ce graphique montre bien que l'analphabétisme varie en fonction du milieu de résidence. Cela est la conséquence d'infrastructures et des moyens plus ou moins adaptés selon le milieu. Les espaces ruraux ont souvent du retard en matière d'éducation, accentué par l'isolement et l'enclavement de certains groupes, en particulier les Berbères.

Les retards au niveau de l'éducation sont observables à travers de nombreuses variables dans le recensement. C'est un élément important pour le vieillissement car l'éducation constitue la

2) L'éducation, fondement des changement sociaux et démographiques

base de l'adoption d'un nouveau comportement reproductif, l'apprentissage de l'hygiène qui permet alors l'augmentation de l'espérance de vie, l'autonomisation des femmes,...

Cela permet aussi de diffuser l'alphabétisation, car les personnes alphabétisées mettront davantage leurs enfants à l'école et en parlerons autours d'eux.

Nous disposons du taux de baccalauréats par commune (**Atlas Cartographique Carte 9**) Celui-ci nous renseigne sur la proximité des lycées, la difficulté d'obtention du baccalauréat, les différences d'éducation selon le milieu de résidence.

En règle générale, ce taux est relativement faible. La moyenne nationale est d'environ 10% de baccalauréats pour les plus de 25 ans. Les taux les plus élevés sont situés dans les espaces urbains et les centres de commune urbaine. Cela montre la présence de lycées dans ces espaces, et la convergence des étudiants des espaces à proximité pour y réaliser leurs études.

Le potentiel éloignement de l'un de ces centres urbains dans les espaces ruraux peut être une raison de ce faible taux de baccalauréat. L'enclavement freine le contact avec les espaces plus urbanisés.

Dans un pays où le niveau d'étude peut grandement influencer l'obtention d'un travail rémunéré, et donc le changement de classe sociale, il semble important de faire des études, mais ce n'est pas toujours possible.

Plus de 55% des plus de 25 ans n'ont aucun niveau d'instruction. Seul 18% déclarent avoir un niveau d'instruction primaire. Cela révèle la mauvaise qualité de l'enseignement, mais également le peu d'engagement des étudiants, préoccupés par d'autres problématiques relatives à la pauvreté.

On retrouve ensuite 8% des adultes avec un niveau d'éducation secondaire et seulement 6% avec un niveau universitaire.

L'éducation joue un rôle important dans la baisse de la fécondité, mais aussi dans le phénomène de migration. L'émigration est freinée par l'obtention d'un diplôme, qui permet souvent d'obtenir en emploi dans le pays d'origine.

3) Les Migrations, principal facteur local du vieillissement

a) Les espaces d'émigration

Les migrations Marocaines de masse vers l'Europe prennent leur essor au début du 20^e s. Elles prennent une importance accrue à l'indépendance en 1956. De la première guerre mondiale à l'indépendance, les migrants étaient des travailleurs de courte durée, embauchés principalement dans des usines d'armement. Une seconde vague de migration entre 1956 et 1974 correspond à un besoin de main d'œuvre important dans le bâtiment et l'industrie automobile en Europe. Les migrants sont principalement des hommes seuls, jeunes, qui rentrent ensuite dans leur pays d'origine selon le principe de la « noria »⁸. Avec la fermeture des frontières en 1974, le flux migratoire perd en intensité. Cependant, depuis cette date les flux migratoire limités concernent des familles entières. Avec ce phénomène de regroupement familial, les migrations de retour sont moins nombreuses. (Cogneau., 1995)

Cette étude nous permettra de comprendre le vieillissement de certaines zones à travers le prisme de la migration.

L'un des facteurs de vieillissement correspond aux conséquences de la migration. Le départ d'une partie de la population d'un espace donné peut avoir des conséquences sur la composition par âge. La **carte 10 de l'Atlas Cartographique** représente le taux de 60 ans et plus. Nous allons donc faire l'inventaire des espaces vieillissant concernés par la migration.

On constate deux espaces dans lesquels la part de 60 ans et plus est plus importante que la moyenne : l'arrière pays d'Agadir et le sud-est de Fès. Nous verrons donc en quoi ces deux

⁸ Doraï M. K., Loyer F., Hily M.-A., 1998, « Bilan des travaux sur la circulation migratoire ; rapport final », *Ministère de la solidarité et de l'emploi, Direction de la population et des migrations*, 145 p.

3) Les Migrations, principal facteur local du vieillissement

espaces sont atypiques dans leur comportement migratoire, et quelles en sont les conséquences sur le vieillissement démographique.

Les principales zones de migrations sont souvent liées à leur histoire. On retrouve dans les espaces d'altitude un peuplement berbère ancien, antérieur aux Arabes, qui ont contribué à les morceler et à affaiblir leur spécificité culturelle avec l'Arabisation ethnique et linguistique. Mais ce peuplement n'était pas à l'origine homogène.

Précisément, ce sont ces berbères qui ont été les premiers à émigrer vers l'Europe. Mais ils ont cependant peu adoptées les coutumes rapportées de l'étranger. La maintenance de la berbérophonie est principalement due à une très forte densité de population dans de petits espaces isolés. La répartition en « forts noyaux structurés » (Marthelot., 1973, p.3) à pour conséquence la formation de petites républiques autonomes qui sont difficiles à absorber dans un ensemble colonisateur (Arabe ou Français). Cependant l'Arabe s'y est implanté, même si il n'a pas pris le pas sur les langues d'origine (notamment dans le rif, pourtant relativement accessible et proches des villes, moins enclavé). On peut observer l'implantation spatiale des principaux dialectes berbères dans l'**Atlas Cartographique Carte 7**.

Il n'y a cependant pas de fracture distincte ni d'animosité entre arabophones et berbérophones. La densité relativement importante dans les montagnes berbères est la conséquence d'une identité historique forte et de facilités économiques de l'époque précoloniale. « Ce sont les montagnes qui constituent historiquement les régions les mieux douées économiquement, par rapport aux plaines, balayées par le nomadisme pastoral, et, de plus, beaucoup plus difficiles à équiper, pour la petite hydraulique, faute de relief » (Marthelot., 1973, p.4)

Les plaines Maghrébines étaient alors consacrées à l'élevage et la céréaliculture pratiquées par des groupes minoritaires. Elles sont alors très peu mises en valeur. Néanmoins, elles développent une véritable complémentarité avec les espaces de montagne. Par ailleurs, celles-ci comprenaient quelques cultures au sol, maraichères ou céréalières sur de petites parcelles. Les montagnes, à l'arboriculture florissante, permettaient même une commercialisation des surplus. La facilité de la récupération de l'eau avec des systèmes traditionnels très performants et une abondance relative dans ces espaces permettent une agriculture optimale.

3) Les Migrations, principal facteur local du vieillissement

La récupération de l'eau de ruissellement est facilitée par le dénivelé et les aménagements traditionnels facilitent le stockage.

En somme, la divisibilité de l'eau et la petite irrigation permettent une intensification des cultures et par conséquent la capacité de nourrir plus de monde. On retrouve alors une densification des espaces de hautes altitudes. Cela constitue l'origine des noyaux berbères actuels et de leur fort peuplement.

Les difficultés économiques dues à la densification de ces régions en ont fait les berceaux de l'émigration. Avec la colonisation, les plaines ont été systématiquement mises en valeur. Leur accessibilité et la possibilité de mécanisation permet un rendement important et une irrigation importante. « C'est de là que partent désormais les grands flux de commercialisation. » (Marthelot., 1973, p.6) Cela au détriment de la montagne qui se trouve privée des échanges avec les plaines (élevage et céréales). Les zones de hautes altitudes s'appauvrissent. L'émigration vers les villes et vers l'Europe met alors en danger la culture berbère et l'expose à un important risque d'assimilation de la culture arabe et occidentale.

« La cohésion du groupe d'origine se referme sur l'émigré, qui est ainsi solidement armé pour résister à l'assimilation, d'où qu'elle vienne. Et la montagne de son côté garde son rôle de sanctuaire, toujours prêt à réintégrer l'individu provisoirement éloigné. » (Marthelot, 1973, p.7)

L'arrière pays d'Agadir est l'un de ces espaces, en proie à la migration, dont l'impact est observable sur la carte des 60 ans et plus.

b) Les différents berceaux de la migration au Maroc

L'arrière pays d'Agadir

Les communes de l'arrière pays d'Agadir font partie d'un ensemble plus vaste, souvent étudié pour ses migrations internationales : la région du Souss-Massa-Drâa. Dans un premier temps, nous avons sélectionné les communes avec un taux de 60 ans et plus supérieurs à 13%.

3) Les Migrations, principal facteur local du vieillissement

On peut dire que cette pyramide est fortement déséquilibrée. On retrouve cependant les caractéristiques d'une fécondité décroissante avec une base relativement étroite. En effet, le taux de fécondité médian en 2004 parmi les communes sélectionnées est de 2 enfants par femme, donc inférieur à la moyenne nationale (2,5) et encore d'avantage à la moyenne des communes rurales (3,10⁹). Il fluctue entre 1,30 et 3,10 enfants par femme, mais 60% d'entre elles sont supérieures à 2,1 enfants par femme. Il semble que nous soyons ici dans une situation de vieillissement par le bas.

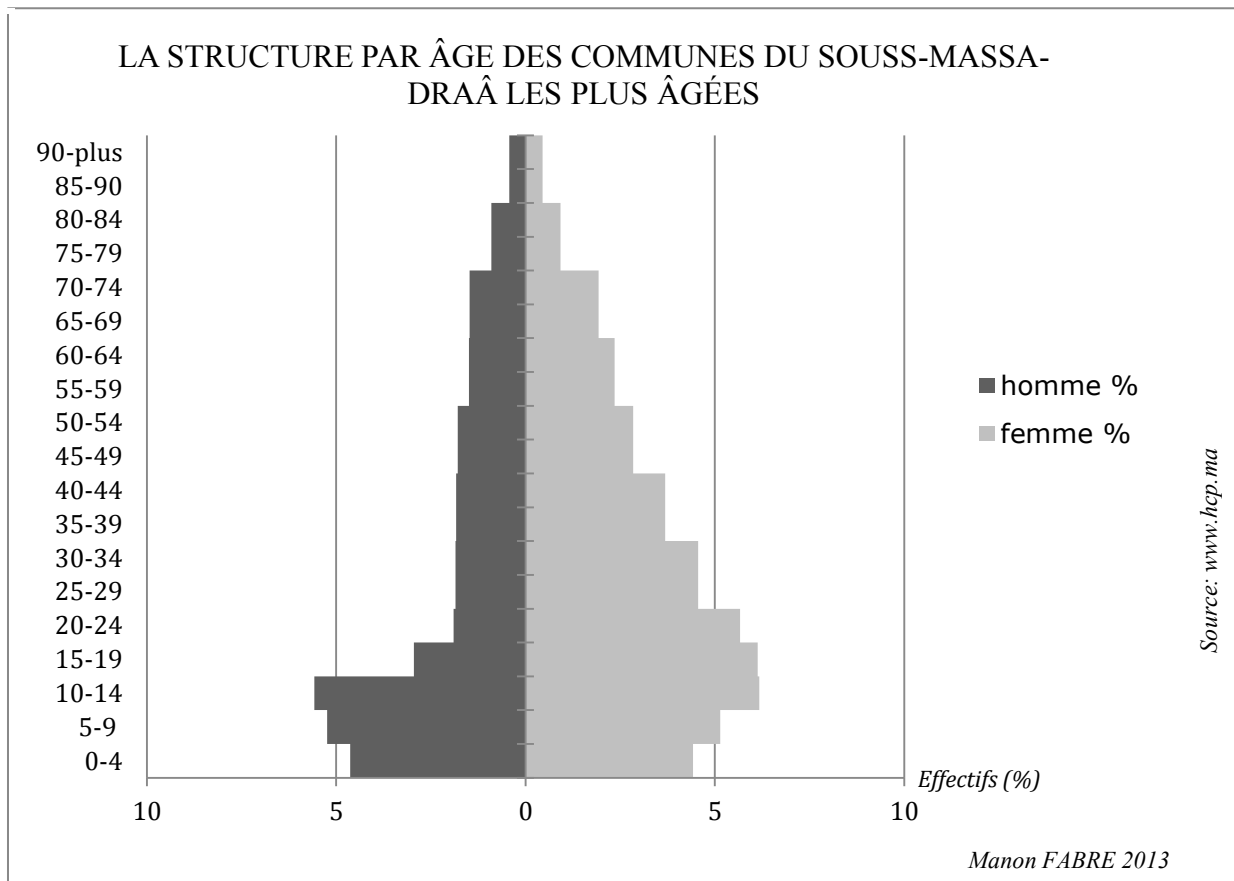


Figure 10 : La structure par âge des communes du Souss-Massa-Draâ les plus âgées

⁹ Ministère Marocain de l'économie et des finances. Elaborées par la direction des études et de prévisions financières en 2004.

3) Les Migrations, principal facteur local du vieillissement

On retrouve nettement plus de femmes que d'hommes aux âges actifs, comme souvent, dans les zones de forte émigration. Ce sont le plus souvent les hommes qui émigrent.

Cependant, la figure classique du migrant a récemment changée dans le monde. Jusqu'aux années 1980, les migrants étaient des hommes jeunes, seuls, qui effectuaient des migrations de travail. Aujourd'hui, on assiste à une féminisation de la migration, que l'on peut observer, toutes proportions gardées, sur notre pyramide. En effet, aujourd'hui dans le monde, la moitié des migrants sont des femmes. C'est la conséquence du regroupement familial et de l'émancipation féminine qui amène à plus d'initiatives personnelles. De nouvelles opportunités d'emploi se sont développées dans les pays d'accueil, telles que l'économie du « care », les travailleuses domestiques, en pleine expansion.

A la suite de ces migrations individuelles, on rencontre des problèmes de déstructuration de familles. De nouveaux phénomènes de migration émergent alors, tels les migrations de personnes âgées.

Cette pyramide des âges est emblématique d'un phénomène de migration. De plus, la région du Souss-Massa-Draâ est la zone la plus ancienne de migration vers l'Europe. (Lacroix 2003)

En effet, le Souss et la région du Grand Casablanca sont les seules régions Marocaines à avoir encore un solde migratoire nettement positif¹⁰, respectivement de 17 et 24.

Sur la **Carte 11 de l'Atlas Cartographique**, on peut voir que ce phénomène de ratio homme/femme très faible est propre à cette région. Aucune autre zone du pays n'a de déséquilibre aussi fort en faveur des femmes. C'est donc le signe d'une situation exceptionnelle.

Il est difficile de quantifier l'émigration, cependant, on sait que cette région est l'une de celles qui profite le plus des retombées de la migration, avec des transferts de fonds principalement, ainsi que de marchandises. De plus, on compte un grand nombre d'associations de réinsertion de migrants dans cette région. C'est également très difficile à quantifier. Cependant, on peut

¹⁰ Enquête nationale démographique à passages répétés 2009-2010. Haut commissariat du plan. www.hcp.ma

3) Les Migrations, principal facteur local du vieillissement

observer une évolution rapide des infrastructures de confort, telles que le raccordement à l'eau et à l'électricité, la construction de routes, etc. « Ainsi, la vallée du Massa, au Sud d'Agadir, est entièrement électrifiée alors que le taux d'accès des foyers était de 15% en 1995. » (Lacroix 2006)

Une étude portant sur les hommes âgés touchant une retraite Française au Maroc – les femmes étant trop peu nombreuses dans ce cas pour faire l'objet d'une étude – permet d'avoir un rapide aperçu des retours de migrants et de leurs conséquences, particulièrement dans cette région du pays. (Di Porto 2011) Les migrants concernés par cette étude sont nés au Maroc, ont vécu en France et sont revenus au Maroc, souvent dans leur lieu de naissance, une fois la retraite venue. Cependant, peu de migrants marocains touchent une retraite française en proportion du nombre total de migrants. La nature des migrations a changé avec le temps. Auparavant, la migration était temporaire. Les migrants revenaient dans leur pays d'origine après avoir gagné de l'argent en Europe. Les migrations sont récemment principalement devenues définitives.

Actuellement, seul le quart de la population marocaine est couverte par un régime de retraite. Les migrants de retour touchant une retraite sont donc une opportunité importante pour les espaces concernés. Cet argent permet le développement de toute une région pour palier au manque d'investissements de l'état. La migration d'une minorité apparaît donc comme une solution pour la collectivité. (Di porto., 2011)

Malgré le dynamisme économique de la région du Souss, les migrations sont encore importantes. La pression démographique est relativement importante compte tenu du fort ancrage de l'agriculture. De plus, ce foyer ancien de migration, notamment vers la France, a permis une occidentalisation précoce et un maintien de la communication avec des membres de la communauté restés en Europe (Troin 2002). L'apparent vieillissement de cette région serait ainsi issu à la fois du déséquilibre démographique lié à la migration d'une partie et de la population, et à l'adoption de comportements Européens, notamment en terme de fécondité.

3) Les Migrations, principal facteur local du vieillissement

La carte des 60 ans et plus (**Carte 10 de l'Atlas Cartographique**) fait apparaître un second ensemble au sud est de Fès caractérisé également par un vieillissement important. Jean-François Troin qualifie cette région de Moyen Atlas Oriental. Il insiste sur son caractère défavorisé et enclavé (Troin 2002). En effet, cet espace assez peu peuplé et peu urbanisé est difficile d'accès. Situé dans les hautes altitudes et persistant grâce aux activités agricoles traditionnelles, cette région assez pauvre et peu favorisée par les grands aménagements, est nettement marginalisée. Tout en ayant connaissance de ces éléments, nous effectuons une pyramide des âges de ces communes.

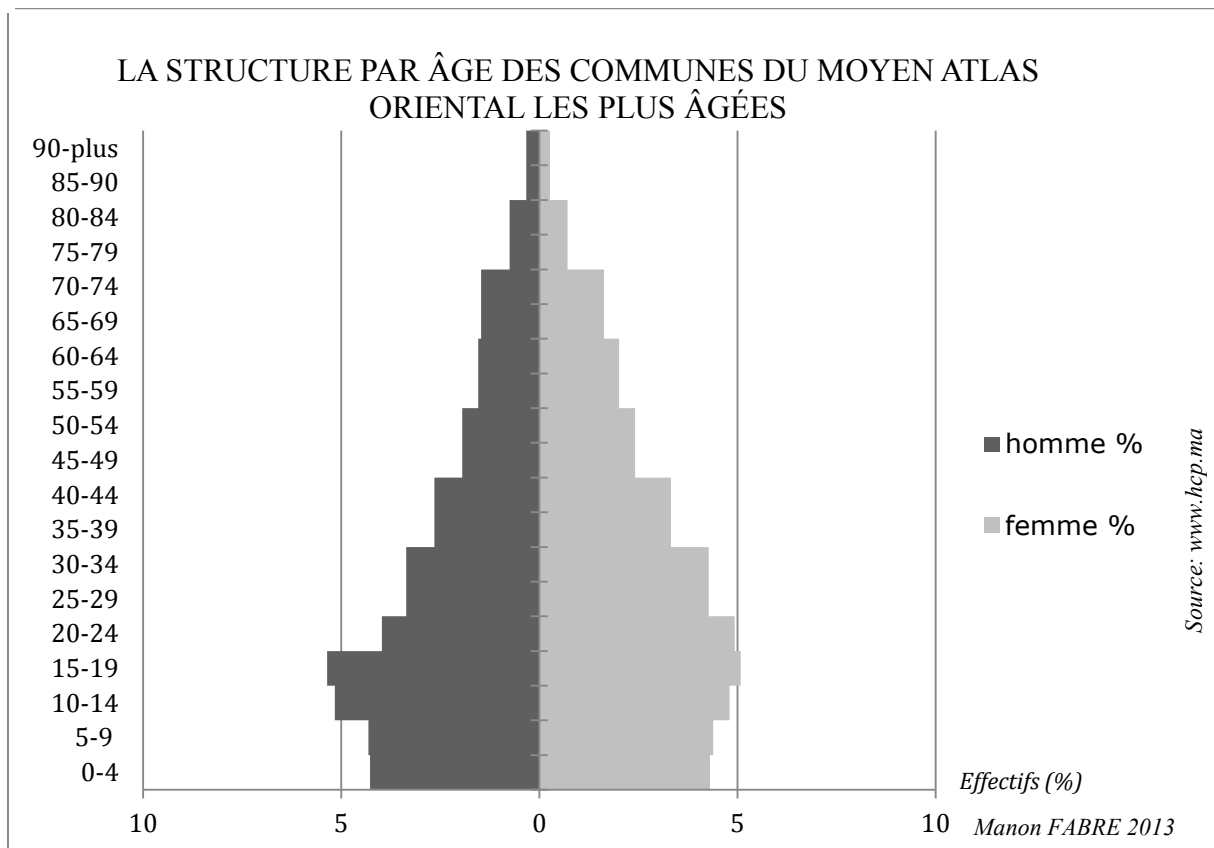


Figure 11 : La structure par âge des communes du moyen Atlas oriental les plus âgées

La pyramide des âges est assez équilibrée entre homme et femme. On remarque une baisse brutale de la fécondité. C'est probablement la cause de ce vieillissement supérieur à la moyenne, car il n'y a apparemment pas beaucoup de migrations. En effet, la fécondité dans ces communes est relativement faible par rapport à la moyenne urbaine. On observe entre 1,8

3) Les Migrations, principal facteur local du vieillissement

et 2,7 enfants par femme selon les communes. Malgré son apparent vieillissement, cette région ne possède pas les mêmes dynamiques migratoires que le Souss-Massa-Drâa. Cela démontre l'existence d'une grande variété de facteurs de vieillissement, ainsi que de différences de comportement au sein d'un même pays.

Le Sahara Occidental

Le Sahara Occidental ne présente pas de grandes différences avec le reste du pays en termes de vieillissement. Cependant, il est nécessaire de relever un phénomène particulier que l'on peut observer sur la carte du ratio homme-femme (**Atlas Cartographique Carte 11**). On remarque un grand déséquilibre en faveur des hommes. Ce comportement démographique surprenant est le signe de l'attrait important de la ville de Lâayoune, récemment promue capitale provinciale et régionale. Elle attire de nombreux migrants, à la fois des nomades sédentarisés et des Marocains originaires du Nord du pays, souhaitant profiter du dynamisme économique de la ville dans des domaines multiples. Le secteur primaire est relativement vivace grâce à la pêche, l'activité minière autour des phosphates et quelques petits périmètres irrigués destinés à l'agriculture. Sa fonction de chef lieu lui confère également un rôle administratif important qui draine environ 18000 emplois en 2002 (Troin 2002). Mais ce qui est à l'origine de cet important déséquilibre du sexe-ratio est un effectif important de militaires, témoignant du passé d'ancienne ville militaire Espagnole, mais aussi de la répression des tensions qui agitent le Sahara Occidental. Cet afflue massif d'actifs est observable sur cette pyramide démographique concernant les communes du Sahara Occidental avec un ratio homme-femme supérieur à 120.

3) Les Migrations, principal facteur local du vieillissement

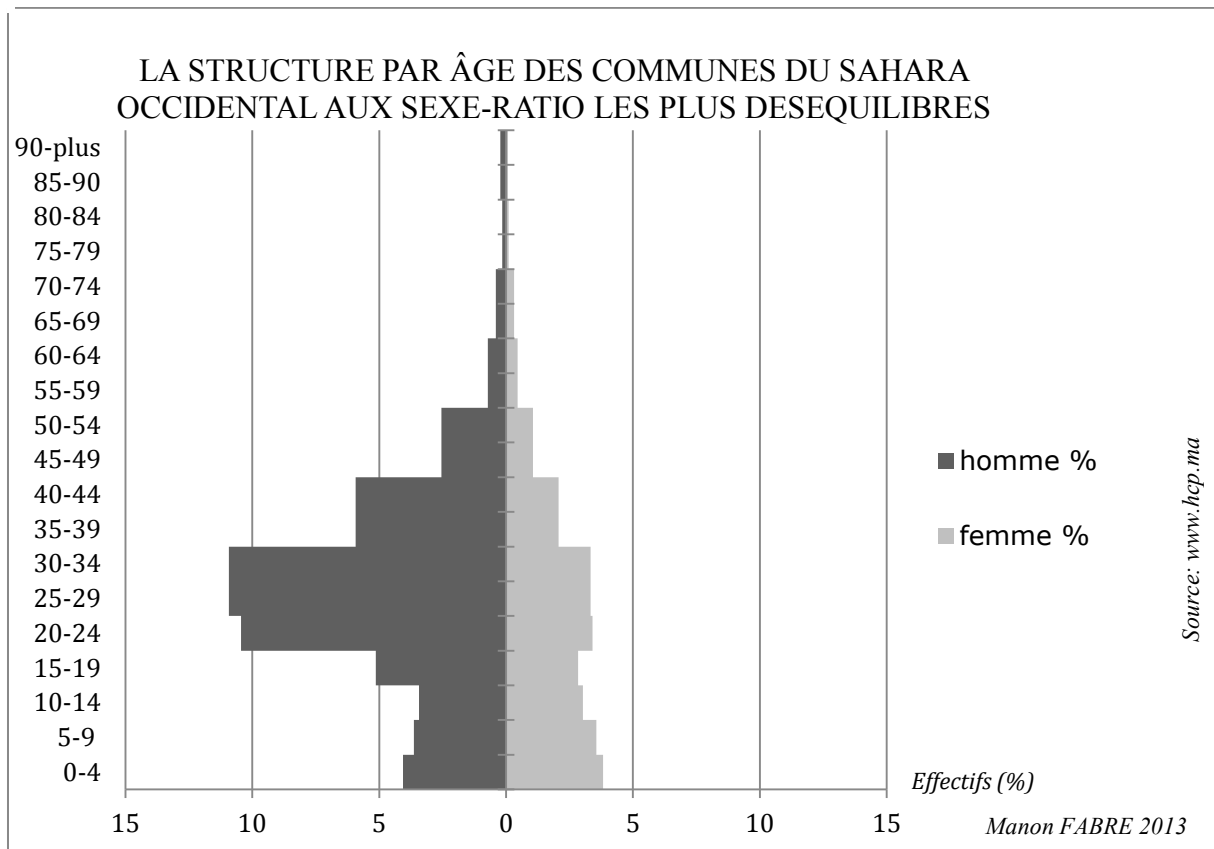


Figure 12 : Structure par âge des communes du Sahara Occidental aux sexe-ratio les plus déséquilibrés

On remarque ce fort déséquilibre en faveur des hommes, qui décroît à mesure que l'âge augmente, et on sait l'armée est très implantée dans cette partie du pays du fait des tensions, ce qui laisse à penser que ce sont les militaires qui font augmenter les proportions. On remarque également une classe active légèrement plus importante chez les femmes, probablement issue de la migration de familles dans le but de profiter des opportunités d'emploi de cette zone. Néanmoins, cette pyramide nous confirme l'hypothèse selon laquelle les militaires sont à l'origine de ce déséquilibre surprenant.

Les migrations de personnes âgées

Alors que le vieillissement s'intensifie dans certains espaces, nous sommes amenés à nous interroger sur l'intervention de paramètres extérieurs dans ce vieillissement. La migration de personnes âgées Européennes vers les pays du sud de la méditerranée est de plus en plus importante, particulièrement vers le Maroc. Attirés par le soleil et de nombreux avantages

3) Les Migrations, principal facteur local du vieillissement

économiques, ce phénomène touche de plus en plus d'Européens, particulièrement les Français. Les accords internationaux en matière de protection sociale facilitent ce type de mobilité résidentielle, avec la convention fiscale signée entre la France et le Maroc. Elle permet un basculement de la retraite pour les résidents Français au Maroc, et des avantages fiscaux non négligeables pour les retraités Français au Maroc. Mais « Les accords internationaux en matière de protection sociale pouvant faciliter ce type de migrations sont encore insuffisants, notamment en ce qui concerne la couverture santé » (Attias-Donfut., 2008, p. 10)

Bien que ce phénomène reste anecdotique, on sait que la plupart des migrants Européens se concentrent autour des principales agglomérations, et plus particulièrement celle d'Agadir, qui associe tourisme de masse et arrière pays préservé.

Le tremblement de terre de 1960 à Agadir a fortement contribué à changer l'image de la ville. Entièrement ravagée par l'événement, la ville a été reconstruite dans son intégralité quelques km plus loin, adoptant une architecture plus moderne. Alors dépourvue de centre historique, elle mise sur de nouvelles potentialités touristiques. On y retrouve aujourd'hui des résidences fermées et de nombreux hôtels offrant tout le confort moderne aux touristes venus principalement d'Europe et d'Amérique du Nord. C'est actuellement la seconde ville qui offre le plus de capacité d'hébergement touristique du Maroc (après Marrakech). Nombre de ces investissements ont été faits par des Français et des Espagnols, aux prémices de l'aire du tourisme de masse. Cette forme de tourisme, assez haut de gamme, est marqué par l'émergence de mobilités résidentielles, principalement de retraités, qui après plusieurs séjours, et l'extension de leur cercle de connaissances sur place, font le choix de l'acquisition d'une résidence secondaire, ou de l'installation définitive.

Le marché immobilier local s'est adapté à cette demande grandissante, et des résidences fermées se développent pour les plus aisés, tandis que la forme d'habitation traditionnelle (le Ryad) reste la plus convoitée pour les classes moyennes. « En, réalité il s'agit toujours de constructions récentes, que l'architecture et les jardins rattachent à la tradition. » (Desse., 2010, p.10)

Ces nouvelles mobilités commencent à influencer les taux de personnes âgées dans certaines régions. Elles risquent de s'accroître, ce qui va créer de nouveaux enjeux locaux. Mais ces retraités-migrants profitent aussi au Maroc, puisqu'ils participent à la réhabilitation de

3) Les Migrations, principal facteur local du vieillissement

certaines logements, notamment dans les centres ville, ils payent des impôts, même si ceux-ci sont réduits...

Conscients de ces éléments explicatifs, nous nous concentrons alors sur le vieillissement à proprement parlé, conséquence inévitable de l'évolution des indicateurs étudiés jusqu'ici.

On constate que le changement dans les comportements féconds a pour origine les plus instruits, souvent en milieu urbain, et se propage, alors que l'alphabétisation se propage également et crée de nouveaux centres de diffusion. Cela permet une baisse rapide de la fécondité, même dans les régions reculées, qui sont amenées à se désenclaver grâce au développement d'infrastructures de tous types (administratives, scolaires, sanitaires...). La diffusion nécessite une certaine homogénéité spatiale, autant dans les infrastructures que dans les comportements et la communication entre les individus. Le rôle de l'état est ici important pour accélérer la baisse de la fécondité en milieu rural. Ces facteurs font partie d'un ensemble plus large d'éléments explicatifs, mais nous renseignent sur les causes et les conséquences de la transition démographique.

La migration vers l'Europe, facteur important de la baisse de la fécondité avec notamment l'adoption de comportements importés (en particulier d'Europe), peut accélérer le processus de transition démographique qui est lui-même à l'origine du vieillissement. De plus, l'adaptation de la femme à l'absence du mari modifie par nature son comportement fécond. Elle prend plus de responsabilité, s'affirme, et l'absence du mari freine considérablement le taux de fécondité.

CHAPITRE III

LE VIEILLISSEMENT ET SES

ENJEUX, IMPLANTATION

TERRITORIALE ACTUELLE ET A

VENIR

1) La Répartition spatiale des personnes âgées

a) Les 60 ans et plus par commune

Observation

La part des 60 ans et plus représente 9% de la population totale en 2004. Comme le souligne M. Sajoux, des différences existent entre le milieu urbain et le milieu rural. Les espaces urbains concentrent un nombre plus important de personnes âgées, alors que les espaces ruraux sont plus âgés en pourcentage. Cette différence permet de mettre en exergue divers éléments : les causes de ce vieillissement, les différences de prise en charge que cela suppose, ainsi que le choix de l'une ou l'autre des deux représentations spatiales pour la suite de cette étude. Nous avons donc réalisé ces deux cartes de manière à les comparer, et ainsi, à comprendre les dynamiques qui régissent le vieillissement au Maroc.

La **Carte 13 de l'Atlas Cartographique** présente le nombre de personnes âgées par commune sous forme de cercles proportionnels. La taille des cercles dépend du nombre de personnes âgées dans chaque commune. Les effectifs inférieurs à la moyenne (1578 personnes de plus de 60 ans par commune) ne sont, ici, pas représentés dans un souci de clarté de la carte.

On peut remarquer que les plus grands cercles sont situés majoritairement dans le nord du pays, plus particulièrement sur le littoral. Ces mêmes cercles de grande envergure sont majoritairement situés sur les villes principales du pays, et sont très peu présents à l'intérieur des terres. Par conséquent, on peut dire que les espaces urbains possèdent un nombre très important de personnes âgées.

En outre, on sait également que les villes sont souvent beaucoup plus peuplées que les espaces ruraux. Ces effectifs démesurés sont donc probablement dus à la très forte population totale dans ces espaces. Une carte par pourcentages nous permettra donc d'effacer ce rapport de hiérarchie entre les communes, et ainsi se concentrer sur le rapport entre personnes âgées et population totale.

L'Atlas Cartographique Carte 10 présente le taux de personnes âgées par communes en 2004.

Une majorité de communes se situent de part et d'autre de la moyenne nationale (3^e et 4^e classe). Cela suggère une distribution normale, légèrement tirée vers le haut par les communes les plus vieillissantes. Les zones les plus « âgées » se situent dans des espaces ruraux mais restent à proximité de grandes villes ; alors que les zones les moins « âgées » sont souvent les centres urbains.

Les centres urbains, comme nous l'avons vu, disposent en réalité d'un grand nombre de personnes âgées, dont l'importance est minimisée par le nombre de jeunes dans ces mêmes espaces.

A plusieurs reprises, on note des « poches » de vieillissement, notamment à l'est d'Agadir, dans la région du Souss-Massa-Draâ. Nous nous sommes précédemment arrêtés sur cette zone pour son apparente migration. Ici, le vieillissement est donc la conséquence d'une modification de la structure par âge. Le taux d'actifs et de jeunes est moins important car ce sont eux qui migrent. Le faible indice de fécondité provoque également une part de jeunes inférieure à la moyenne. Ces disproportions font ainsi gonfler le taux de personnes âgées dans la région.

Analyse

Encore caractérisé par la jeunesse de sa population, le Maroc est préoccupé par la gestion de 54,4% de moins de 25 ans dans sa population totale, qui demandent des infrastructures adaptées, notamment dans le domaine de l'éducation. Conséquence d'un taux de fécondité élevé il y a peu de temps, la forte présence des jeunes a tendance à camoufler la part grandissante de la population âgée.

Nous observons sur la **Carte 6 de l'Atlas Cartographique** la part des moins de 25 ans dans la population totale.

On constate une grande hétérogénéité spatiale. Cependant, même les communes des classes inférieures présentent une part significative de jeunes dans leur population. On remarque une forte concentration de jeunes au sud de Tétouan ainsi que dans la partie saharienne du Souss-

1) La Répartition spatiale des personnes âgées

Massa-Drâa (sud est de Ouarzazate). En revanche, la région de Fès et Meknès, celle d'Agadir ainsi que les régions sahariennes ont un pourcentage de jeunes peu élevé.

A première vue, cette carte est le miroir de celle dans plus de 60 ans dans la population totale. Pour le vérifier, nous avons effectué une corrélation entre ces deux variables, en émettant l'hypothèse que l'absence de jeunes dans un espace fait gonfler les pourcentages de personnes âgées. (Nuage de points en Annexe)

D'après le coefficient de corrélation, la relation entre les deux variables est significative. Cependant, la carte des résidus (**Atlas Cartographique Carte 14**) montre que certaines zones s'écartent beaucoup du modèle.

Les espaces urbains s'éloignent beaucoup du modèle, ainsi que certaines zones rurales telles que la région du Souss et l'arrière pays de Fès. Le Sahara Occidental est également très éloigné du modèle.

En effet, les zones concernées par une forte part de plus de 60 ans sont surévaluées par rapport au modèle, et inversement pour les zones pour lesquelles la part de personnes âgées est faible (les espaces urbains par exemple). Cela montre également que le taux de personnes âgées dans ces zones dépend d'autres variables qui ont un poids plus important que le taux de moins de 25 ans. Ces comparaisons négligent la part d'actifs dans la population, qui peut être plus ou moins importante selon les communes en fonction de multiples facteurs. Cette régression nous permet d'avoir un aperçu de la structure par âge pour chaque commune.

b) Etude de cas : Les espaces urbains

Dans le but de mettre en exergue d'autres dynamiques spatiales, nous avons réalisé une carte des 75 ans et plus, qui aurait pu comporter une structure spatiale différente de celle des 60 ans et plus. Pourtant, elle est relativement semblable à celle des 60 ans et plus ce qui nous laisse penser que les personnes âgées ont très peu de mobilité au Maroc. Nous retrouvons les mêmes structures spatiales à deux âges différents. Nous pouvons également dire que le phénomène de vieillissement est bien ancré car ce sont les mêmes espaces qui polarisent une part importante de 60 ans et plus et de 75 ans et plus. A noter que les recensements sont soumis à un aléa, conséquence de l'analphabétisme principalement : des erreurs sont souvent commises dans les déclarations d'âges élevés. Cela est principalement dû à une méconnaissance de la date de naissance exacte, à l'analphabétisme et à l'attraction des chiffres ronds. Le vieillissement

1) La Répartition spatiale des personnes âgées

serait alors faussé par un paramètre extérieur, qui le relie intimement à l'alphabétisation.

Mais alors que nous avons principalement étudié les dynamiques rurales jusqu'à présent, nous allons ici nous concentrer sur les espaces urbains pour analyser le vieillissement sur un territoire de haute densité, de forte population et aux caractéristiques urbaines.

Les infrastructures sont souvent concentrées en ville, ce qui en fait des espaces privilégiés pour accéder à la santé, l'éducation, etc.

Par ailleurs, les données du recensement nous renseignent sur ces avantages. L'analphabétisme est, par exemple, moindre en ville (41%) qu'à la campagne (60%). La santé est également avantagée. En conséquence, l'espérance de vie est plus élevée dans les espaces urbains (71,2 ans), que dans les espaces ruraux (66,5 ans). Par ailleurs, l'information circule mieux dans un espace urbain. Les phénomènes de diffusion sont donc favorisés par la proximité physique des individus. Toutes les conditions sont réunies pour que les espaces urbains atteignent un vieillissement important d'ici quelques années, alors que la transition démographique y arrive à son terme avec une fécondité de 2,1 enfants par femme. En revanche, dans les espaces ruraux, la fécondité s'élève toujours à 3,1 enfants par femme en 2004. En effectif, les 60 ans et plus sont plus nombreux dans les espaces urbains que dans les espaces ruraux. Cependant, en pourcentage, c'est en milieu rural que l'on retrouve la part la plus importante de personnes âgées. Cela montre la nécessité de rester attentif aux pourcentages, lorsque les autres classes d'âge sont si importantes qu'elles minimisent la part de personnes âgées. (Sajoux 2010)

Tous ces indices démographiques font des espaces urbains un moteur pour la transition démographique du Maroc tout entier. Ils voient l'émergence de nombreux phénomènes. C'est pour cela qu'il faut les prendre en compte dans l'étude du vieillissement démographique.

Le découpage administratif dont nous disposons sépare en quartiers les plus grandes villes. C'est le cas de Casablanca et Rabat sur lesquelles nous menons une étude de cas. La **Carte 15 de l'Atlas Cartographique** présente la part des 60 ans et plus dans ces deux villes.

On y retrouve un centre ancien très vieillissant. Le phénomène diminue en allant vers la périphérie.

1) La Répartition spatiale des personnes âgées

Les espaces urbains réunissent souvent toutes les classes sociales et s'organisent en quartiers suivant une hiérarchie sociale. Casablanca est un exemple de cette cohabitation dans la ville. On retrouve des quartiers de standing avec des résidences fermées, villas et immeubles destinés aux plus riches. Située autour du quartier d'Anfa, à l'ouest de la médina, cette zone concentre une part importante de personnes âgées. Rabat concentre elle aussi un habitat aisé au sud de l'agglomération. Les Médinas sont elles aussi très concernées par ce phénomène. Un des éléments de réponse à cette inégale répartition des personnes âgées est le fait que les activités économiques ne sont pas équitablement réparties sur le territoire. Les industries sont situées autour des grands axes, surtout au nord des agglomérations. (Troin 2002) Cela fait des quartiers centres et sud des zones éloignées de l'activité économique. La plupart de ces quartiers sont des « cités dortoirs », mais on y trouve également une grande proportion de personnes âgées retraitées ou non actives. La cohabitation intergénérationnelle est également une des causes de ces taux. Les quartiers résidentiels sont propices à cette cohabitation.

Les autres villes Marocaines, dont le découpage est moins détaillé, comportent souvent néanmoins un centre ancien détaché de sa périphérie. On constate que souvent ce même centre est le plus vieillissant.

En somme, le vieillissement comporte différents aspects et est provoqué par un ensemble de facteurs qui découlent de l'emplacement géographique de chaque commune, du milieu de résidence. Mais selon le milieu et selon les espaces touchés, les conséquences ne seront pas les mêmes. Nous allons donc détailler ses effets et les différents systèmes de retraites existants au Maroc. Leurs évolutions permettront peut être de faire face à ce nouveau défi qu'est le vieillissement.

2) Etudes sociologiques sur le vieillissement

Alors que « le Maroc est souvent présenté comme un pays « jeune » dans la mesure où près d'un habitant sur trois a moins de 15 ans. », d'ici 2050, un marocain sur 4 aura plus de 60 ans. (Sajoux., 2010., p 1) Dans la mesure où les personnes âgées vont augmenter, les prestations sociales et coutumes autour de la vieillesse seront amenées à évoluer elles aussi. Dans ce contexte, les chercheurs en sociologie nous éclairent sur les changements qui risquent de s'opérer dans des structures sociales, déjà instables, et dans les pratiques et mœurs des communautés. Nous nous concentrerons d'abord sur les origines du système social Marocain actuel. Après un état des lieux de la protection sociale, nous essayerons de comprendre les changements qu'annonce le vieillissement prochain.

a) Conditions préalables à la mise en place d'un système de retraites performant

Dans les années 90, la banque mondiale et le fond monétaire international imposent des ajustements structurels aux pays en difficulté dans le but de libéraliser leur économie.

En méditerranée, ces ajustements structurels ont été causés par la baisse des taux de croissance économique et la stagnation à un haut niveau des fécondités. L'apparition de déficits dans les budgets des états est synonyme de réformes du système social. (Cogneau., 1995)

Dans les pays d'émigration, les financements sociaux sont principalement issus des retombées migratoires. Dans d'autres pays, ils sont principalement dus au pétrole (économie rentière), de l'aide extérieure, du tourisme, mais dans tous les cas peu de la fiscalité intérieure. Ces sources de financements sont fragiles car ils sont sensibles aux aléas économiques mondiaux tels que les chocs pétroliers, crises économiques, fermeture des frontières...

Dans la plupart des domaines du développement, le Maroc est moins avancés que les autres pays du Maghreb et du Moyen Orient (Destremeau., 2004). La prise en charge de la santé par l'état est relativement faible. C'est également le seul pays dans lequel l'alphabétisation n'est pas proche de 100%, avec un grande part de femmes analphabètes.

Dans ces conditions, de nombreux services de l'état ont été privatisés conformément à ces mêmes ajustements structurels. Cela a provoqué l'impuissance de l'état dans des domaines dont il était auparavant responsable, et, bien souvent, l'augmentation de la pauvreté.

Cependant, l'emploi gouvernemental est en légère hausse. Avec 15% de fonctionnaires à la fin des années 1980 et 18% en 2002, le pays est néanmoins en dessous de la moyenne des pays arabes dans ce domaine. Cette part, relativement faible, permet pourtant de faire le lien entre emploi et politique sociale. Les embauches de l'état permettent d'encourager les jeunes à obtenir des diplômes, bien que l'emploi public ne puisse absorber tous les diplômés du pays. La fonction publique encourage également l'emploi des femmes, avec des horaires et congés aménagés pour les mères. Mais cet effort a des difficultés à porter ces fruits, avec seulement 7% d'emploi féminin contre 85% en Algérie.

Les ajustements structurels ont également contribué à geler les subventions de soutien du pouvoir d'achat et les programmes de distribution d'assistance directe à destination des plus pauvres. Dans les pays Arabes, la culture de l'entraide a permis de palier en partie à ce manque, que ce soit dans une même communauté dans les périodes difficiles, ou avec l'aide d'ONG. Mais ce genre de projet n'est pas suffisant pour éradiquer la pauvreté. (Cogneau., 1995)

Alors que les opportunités migratoires vers l'Europe diminuent, l'emploi ne peut absorber tous les nouveaux actifs issus des périodes de haute fécondité. Le chômage est donc en augmentation constante. Au Maroc entre 1986 et 1995, l'emploi privé n'a pu absorber que trois quart des nouveaux actifs. (Destremau., 2004) Le taux de croissance de la population active est pourtant en augmentation constante, nourri par la croissance démographique et l'augmentation de l'activité des femmes. L'emploi informel apparaît alors pour la population comme une solution au manque d'emploi dans le pays et à des besoins de revenus complémentaires. « La croissance de l'informel ne peut donc être abordée uniquement comme un signe de dynamisme de l'activité privée, mais bien comme une précarisation généralisée du travail, qui affecte le statut social des membres de la classe moyenne éduquée, contribuant non seulement à leur appauvrissement et à leur vulnérabilité, mais à leur déclassement. » (Destremau., 2004., p.30)

Cette informalisation de l'emploi est synonyme d'un accroissement des inégalités et de la vulnérabilité. Les droits sociaux du travail sont dans cette partie du monde un privilège et non

un droit, par leur caractère exceptionnel (non universel), ne concernant que quelques branches de l'emploi. C'est donc dans ces conditions qu'intervient le vieillissement de la population, alors que le système Marocain ne permet pas à la grande majorité des actifs de profiter de la protection sociale.

Protection sociale et retraites au Maroc

Le système de retraite Marocain a des avantages et des inconvénients. Il est plutôt avantageux pour ceux qui en profitent, mais ne couvre qu'une très petite part de la population. Il s'agit d'un système de retraite bismarckien, à l'image du système Français. Les retraites sont financées par les salariés eux-mêmes de façon horizontale. Mais seulement 26% de la population cotise au Maroc, et 20% sont couverts par un système de retraite. (Dupuis., 2009) Cela est la conséquence de la nature informelle de l'emploi, très souvent dans les campagnes avec une agriculture de subsistance quasi générale, mais aussi dans les villes avec notamment l'artisanat et le commerce informel. En réalité, la couverture par un système de retraite s'adresse surtout aux travailleurs formels et fonctionnaires. Les autres sont dans l'impossibilité d'arrêter de travailler, ou doivent faire appel à d'autres formes informelles de solidarité. Subsistent de nombreuses inégalités de couverture par le système de retraites. Les femmes, en particulier, sont très peu couvertes, alors que ce sont elles qui sont les plus nombreuses aux âges élevés. C'est la conséquence de leur moindre participation à la vie sociale et économique, ainsi que d'une discrimination important à l'embauche. (Sajoux., 2010)

La couverture sociale au Maroc est en pleine évolution. L'état a essayé de la développer ces dernières années, mais a été freiné par les difficultés économiques, les problèmes du secteur informel, et le vieillissement imminent de la population. Le but est d'intégrer une plus large part de la population ayant droit à la couverture sociale. Pour cela, plusieurs réformes ont été engagées.

Le Maroc possède un secteur agricole très important. La moitié de la population y est employée. Ce secteur représente 20% du PIB national. La croissance limitée de ces dernières années a freiné le processus de développement des systèmes contributifs. Mais « Le gouvernement continue à adopter des réformes et à poursuivre la libéralisation économique afin de stimuler la croissance et la création d'emplois. » (Amrani., 2010., p6)

La croissance reprend dans le pays en 2010, avec le tourisme, les importants transferts de fonds des migrants et le développement de l'Offshoring pour palier au chômage, particulièrement chez les jeunes.

Au Maroc on compte plusieurs caisses d'allocations qui sont venues se juxtaposer au fur et à mesure de l'extension de la couverture de la population. Aujourd'hui, on compte quatre caisses de prévoyance qui se concentrent chacune sur un secteur d'activité.

Parmi les pays du Maghreb, le Maroc est le seul qui n'a pas étendu sa couverture sociale aux étudiants et aux travailleurs du secteur informel. Les travailleurs non salariés et les chômeurs ne disposent non plus d'aucune couverture sociale malgré le fait que ces populations représentent une grande part de la population totale.

Pour ce qui est de la couverture sociale, on observe également de grandes différences entre urbain (22,4%) et rural (3,2%). La différence homme/femme est également marquée. Le système social marocain supporte donc de nombreuses inégalités qui sont la conséquence d'un inégal développement. (Sajoux., 2010)

b) Les conséquences du vieillissement sur le système social

Cohabitation intergénérationnelle

Les structures domestiques et familiales des pays du sud sont très diverses, même au sein d'un même pays. Cela a des conséquences sur les conditions de vie des personnes âgées. Pour palier au manque de couverture par le système de retraites, l'organisation sociale fait appel à des éléments culturels anciens et pérennes. La cohabitation intergénérationnelle est une réponse à la dépendance forcée des aînés à une source de revenu extérieure. (Yaakoubd., 2010)

Cependant, « La famille marocaine réagit [...] aux nombreuses transformations de la société : sphères économique et familiale de moins en moins liées, urbanisation, exode rural, hausse de la scolarisation, extension du salariat des femmes en milieu urbain, mobilité sociale, individuation, affaiblissement du contrôle social, nouveaux moyens de communication, etc.» (M. SAJOUX., 2010, p12). Cela a des conséquences sur les solidarités familiales. De plus, la fécondité déclinant, il a de moins en moins d'enfants pour prendre en charge les aînés. La situation économique de la famille devient donc plus instable. D'autant que les personnes

âgées sont de plus en plus nombreuses à vivre âgées et en bonne santé.

Initialement, les enfants accueillent les parents dans leur foyer pour palier au manque financier alors que leurs aînés ne peuvent plus travailler. Les nouvelles normes sociales liées à l'occidentalisation des pratiques, et la baisse du nombre d'enfants par femme permettent de moins en moins de solidarité familiale. Les personnes âgées vivant seules sont de plus en plus courantes, ce qui est également un facteur de pauvreté. Pour éviter ces situations d'urgence, les enfants conservent souvent une certaine proximité géographique avec leurs parents, même si ils ne partagent pas le même foyer. Cela permet un soutien économique et moral. Cependant, contrairement à l'Europe, les politiques publiques n'encouragent pas l'autonomisation des personnes âgées avec la mise en place de services à domicile. Les solidarités intergénérationnelles, bien que déclinantes, devraient résister au changement social qui s'opère. (Soudi., 2010)

Retraites

L'augmentation prochain du nombre de personnes âgées causera, comme en Europe, une augmentation des rapports de dépendance, c'est-à-dire moins de cotisants pour plus de retraités, cela toutes proportions gardées compte tenu du peu de cotisants au Maroc. On compte actuellement 60 inactifs pour 100 actifs, conséquence du fort pourcentage de jeunes dans la population totale et de l'augmentation de la part de personnes âgées. Ce taux est amené à s'accroître. Alors que le taux de pension est actuellement plus élevé que dans les pays d'Europe, les retraites destinées à la classes moyenne sont plutôt sous évaluées et la couverture de la population n'est pas totale. Le Maroc est en pleine mutation en ce qui concerne les retraites. L'objectif est d'améliorer la couverture, en permettant à une plus large part de la population d'être couverte, et mieux couverte. Cela commence par l'apparition de régimes complémentaires. Cependant, même si le système est dans une dynamique d'amélioration, ces avancées risquent d'être freinées par le vieillissement. (Yaakoubd., 2010)

Les retraites représentent trois quart des dépenses sociales. « Au Maroc, les travailleurs qui n'ont pas cotisé le nombre d'années requis n'ont droit à aucune pension. Les femmes bénéficient souvent de clauses spéciales. » (Destremeau., 2004., p.41) Les travailleurs indépendants ne sont, en outre, pas couverts par le régime de sécurité sociale.

La banque mondiale juge négativement les systèmes de sécurité sociale et de retraites du Maghreb et du Moyen orient car ils comptent peu de quotissants, peu de retraités, et donc plus de charge sur les systèmes publics d'assistance. C'est pour cette raison qu'il est important d'anticiper le vieillissement. La baisse des revenus migratoires, les déficits budgétaires et les mesures d'ajustement structurels ont favorisé l'accroissement de la pauvreté. Le vieillissement ne fera que rajouter un facteur de pauvreté supplémentaire. (Destremeau., 2004)

Le rapport de dépendance

Nous allons ici essayer de comprendre les rapports entre les trois classes d'âge principales : les 0-15 ans, les 15-60 ans et 60 ans et plus. Les moins de 15 ans représentent les jeunes, qui ne sont pas encore entrés dans l'âge actif. Cependant, ils sont les futurs actifs. En l'absence de migrations massives, nous pouvons dire qu'ils donnent un aperçu du futur poids des actifs. Les plus de 65 ans, sont eux aussi à la charge des actifs, soit indirectement avec le paiement des retraites, soit directement avec la cohabitation intergénérationnelle.

En 2000, JF. Ghekiere propose une liste d'indicateurs à utiliser pour analyser le vieillissement et met en garde contre les effets indésirables d'autres indicateurs. Par exemple, le calcul de l'âge moyen dans la population totale est très sensible aux valeurs extrêmes. Les âges élevés tirent beaucoup vers le haut cette moyenne alors que les jeunes tirent moins vers le bas du fait de leur âge faible.

En outre, il propose de calculer un indice de vieillesse, appelé aussi rapport entre générations, pour comparer le nombre de personnes âgées en fonction du nombre de jeunes. Nous l'avons calculé à partir du nombre de personnes de 60 ans et plus par rapport au nombre de moins de 15 ans par commune. Un indice autour de 100 indique que les 60 ans et plus et les moins de 15 ans sont présents selon à peu près les mêmes proportions sur le territoire d'étude. En revanche, plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

Dans un second temps, nous avons calculé le taux de dépendance des aînés. Il est calculé à partir du nombre de personnes âgées par rapport au nombre de 15-60 ans. Lorsque le taux se rapproche de 100, les personnes âgées et les actifs représentent le même poids dans la population totale. Les fluctuations de cet indice nous indiquent la prévalence plus ou moins

forte d'une classe d'âge sur une autre.

Nous avons cartographié les deux indices (**Atlas Cartographique Cartes 16 et 17**)

Sur ces deux cartes, on observe les mêmes phénomènes que précédemment : l'émigration dans l'arrière pays d'Agadir, l'immigration de militaires dans le Sahara Occidental, le fort taux d'actifs dans les espaces urbains et péri urbains. En revanche, on ne voit pas ressortir l'Atlas, ni dans une carte, ni dans l'autre.

Ces deux cartes, même si elles ne représentent pas le même phénomène, nous permettent de comprendre l'évolution de la dépendance des personnes âgées par rapport aux actifs. Les jeunes représentent, en effet, la génération suivante d'actifs, en l'absence de migrations massives. En ayant conscience que la part des personnes âgées aura évolué d'ici la génération suivante, que les phénomènes observables actuellement sont susceptibles de changer, et que les classes d'âge « jeunes » et « actifs » ne couvrent pas la même amplitude d'âges, nous pouvons néanmoins nous faire une idée de l'évolution de ce phénomène.

Actuellement, la part d'actifs est partout au moins deux fois supérieure à la part de personnes âgées, même dans les espaces les plus vieillissés. En revanche, la carte suivante comprend des taux bien plus importants. Les espaces de forte dépendance, déjà visibles sur la carte précédente, sont ici exacerbés. On peut supposer que le rapport de dépendance sera donc plus fort dans l'avenir. Cela confirme les études sociologiques évoquées plus haut. L'extension de la couverture de prévoyance sera un défi, alors qu'il y aura de moins en moins d'actifs pour payer les cotisations nécessaires.

3) Typologie des vieillissements au Maroc

Quels profils pour le vieillissement ?

Les différents indicateurs étudiés précédemment nous ont permis de mettre en évidence des zones plus vieillissantes que d'autres, conformément aux différents facteurs de vieillissement.

Dans une optique de réalisation d'une typologie des vieillissements, actuels et futurs, nous avons réalisé une classification ascendante hiérarchique par classes d'âge basée sur le recensement à notre disposition.

Cette classification nous permettra de résumer les différents comportements démographiques mis au jour précédemment, tout en adoptant un point de vue spatial pour dégager les dynamiques territoriales présentes. L'**Atlas Cartographique Carte 18** nous donne un aperçu du modèle réalisé selon quatre classes. Après avoir analysé le dendrogramme et les différents histogrammes, nous avons décidé de conserver uniquement quatre classes pour éviter des ressemblances trop prononcées entre les classes. Cela nous permettra ainsi de considérer des aires véritablement distinctes.

Une classification ascendante hiérarchique permet la création de profils rassemblant des unités ayant des caractéristiques similaires concernant des variables communes. Ici, nous avons utilisé des classes d'âges quinquennaux en pourcentage sur l'ensemble de la population. Se dégagent ainsi plusieurs profils par rapport à la moyenne infra-communale.

On peut observer sur les profils (**Carte 19 de l'Atlas Cartographique**) une grande hétérogénéité selon les communes. On retrouve une classe centrale, deux classes assez déséquilibrées (en miroir) et une classe de valeurs extrêmes. Nous allons détailler, avec la carte correspondante, les différentes zones qui se dégagent de ce découpage.

On distingue tout d'abord le profil moyen qui correspond au cas le plus attendu conformément au comportement démographique du pays. Cette classe est relativement dispersée dans l'espace et on ne retrouve pas véritablement de groupes de communes attenantes partageant ce comportement. Ce profil semble remplir les interstices entre les

3) Typologie des vieillissements au Maroc

autres classes de notre analyse. On ne retrouve en réalité aucun comportement particulier, ni extrême. Mais il ne faut pas oublier que cette classification est construite par rapport à la moyenne nationale. Ces communes sont donc représentatives du comportement moyen pour notre zone d'étude.

Nous retrouvons ensuite une classe de sous-représentation des jeunes et surreprésentation des actifs et âgés figurée en bleu sur la carte. Cette classe comprend des communes dans lesquelles le vieillissement a déjà été amorcé. On retrouve ainsi des zones déjà mise en exergue précédemment par nos différents traitements, tel que l'arrière pays d'Agadir ou de Fès. Mais cette classe comprend également une surreprésentation relative des actifs, communes pour lesquelles le vieillissement est à attendre en l'absence de migrations. La sous-représentation des jeunes (de 0 à 20 ans) montre une baisse importante de la fécondité depuis plusieurs années. On peut observer sur la **Carte 3 de l'Atlas Cartographique** que ces communes ont une fécondité relativement basse par rapport aux autres. Cela nous permet donc de conclure que ces zones seront à surveiller en ce qui concerne le vieillissement dans les années à venir. Le manque de jeunes et le fort taux d'actifs et d'âgés, forment un relatif déséquilibre dans la pyramide des âges. On peut ainsi dégager trois zones répondant à cette configuration - à noter que les communes du Sahara Occidental son souvent touchées par la variabilité statistiques. Dans l'extrême nord-est on rencontre une zone autour des villes de Nador et Tanger qui comprend un fort taux d'actif. Cet espace sera prochainement confronté à un vieillissement par le bas, alors que la classe active est surreprésentée et que la fécondité est assez basse. Ensuite, dans une diagonale Rabat-Errachidia on retrouve plusieurs groupes de communes dans la classe bleue. Ces communes ont également un fort potentiel de vieillissement. Certaines de ces communes ont un taux de personnes âgées est déjà important et nettement supérieur à la moyenne. Ces groupes sont également marqués par une fécondité assez faible et également par une taille des ménages assez peu élevée, signe, peut être, d'occidentalisation des pratiques et de changement de comportement vis-à-vis de la cohabitation intergénérationnelle. Et enfin, la zone autour d'Agadir qui comprend un vieillissement déjà assez avancé en comparaison avec le reste du pays. Avec une émigration importante, cette zone reste une exception dans un pays encore assez jeune.

3) Typologie des vieillissements au Maroc

Par ailleurs, plusieurs zones, en rouge sur la carte, mettent en avant un fort taux de jeunes dans leur population. Cette surreprésentation des jeunes est relative à plusieurs phénomènes. Dans le Rif au nord du pays, ainsi que dans les espaces sahariens sur la frontière est, on retrouve encore un fort taux de fécondité, un fort pourcentage de moins de 25 ans également, et des ménages assez importants en terme de taille. Ces zones sont également souvent touchées par l'analphabétisme et relativement isolées et enclavées du fait de leur altitude élevée et de leur éloignement de l'axe Atlantique Tanger-Agadir, centre névralgique de l'économie Marocaine. Ces zones sont à priori assez loin d'un vieillissement de la population, bien que cette tendance puisse s'inverser avec une baisse importante de la fécondité, par exemple. Par ailleurs, notons que les données étudiées ici datent de 2004 et qu'il sera intéressant de constater les évolutions dans ce domaine avec les données du prochain recensement.

Enfin, la zone la plus au sud, représentée en vert, met en exergue les communes du Sahara occidental concernées par la forte immigration de militaire liée aux tensions géopolitiques dans cette zone. Elle se définit par une surreprésentation importante des actifs, surtout de sexe masculin, et donc, par effet de proportions, une sous représentation des autres classes d'âge. La tendance en termes de vieillissement est ici difficile à dégager. Nous sommes face à une situation singulière qui ne reflète pas le comportement démographique et fécond des communes concernées.

Cette CAH nous a permis de mettre en exergue les différents profils de vieillissement au Maroc. Il est donc avec cela possible de réaliser un échancier des communes les plus probables de vieillir incessamment, et celles qui sont encore éloignées de ce cas de figure. Cela pourrait permettre de mettre en place des mesures pour accompagner le vieillissement dans les zones les plus concernées, d'agir au cas par cas.

Les premières communes à être soumises à un vieillissement sont celles de la classe bleue, certaines étant déjà engagées partiellement dans le processus. Ensuite, viendront les blanches, qui pour le moment ont un profil plutôt moyen, mais sont amenées à voir leur part de jeunes diminuer avec la baisse imminente de leur fécondité. Les communes en rouge sont les moins avancées en termes de vieillissement. Elles sont dans une situation de déséquilibre en faveur des jeunes. Leur vieillissement en sera donc retardé.

3) Typologie des vieillissements au Maroc

Cette typologie ne sera évidemment valable qu'en l'absence de paramètres extérieurs qui viendrait perturber le comportement démographique actuel, comme par exemple une vague d'immigration, ou d'émigration. Un événement politique pourrait également modifier cet équilibre fragile.

Ces dynamiques démographiques, en faveur ou non du vieillissement auront des conséquences démographiques à long et court terme. On voit apparaître des conséquences sociologiques sur les comportements familiaux et sur les systèmes de retraites. Ces dynamiques peuvent être exacerbées par le vieillissement.

CONCLUSION

Alors que le vieillissement commence à émerger dans certains espaces du Maroc, nous avons vu qu'il est susceptible de se diffuser, en fonction de l'évolution de nombreux paramètres qui lui sont liés. Ces résultats permettent donc de confirmer l'hypothèse suivante : le vieillissement est réparti de manière relativement hétérogène. C'est la conséquence de différents états d'avancement dans le processus. Les facteurs liés au vieillissement tels que la baisse de la fécondité ou l'augmentation de l'espérance de vie n'ont pas une évolution simultanée dans toutes les communes marocaines. Certaines sont plus avancées que d'autres, et cela crée des déséquilibres.

Pour comprendre le vieillissement, ses différentes implantations spatiales, ses causes et ses conséquences, nous avons étudié les principaux facteurs qui régissent le vieillissement dans la mesure du possible. La migration sur l'émergence de dynamiques spatiales en démographie. C'est localement une cause importante de vieillissement. Nous avons également vu l'importance de la fécondité, qui, en diminuant fait augmenter la proportion de personnes âgées par rapport aux jeunes, sa diffusion et son émergence dans une société peu alphabétisée. La structure par âge héritée et l'espérance de vie n'ont pas pu être approfondies car elles demandent une comparaison sur plusieurs dates et des données d'état civil dont nous ne disposons pas.

Les conséquences de ce changement de structure démographique sont de plusieurs types : sociologiques, économiques, politiques... On retrouve également des conséquences sanitaires qui demandent des infrastructures spécialisées. Le vieillissement de la population, qu'il soit issu de facteurs internes, ou dépendant d'immigration, est générateur de situations de handicap, et demande des infrastructures de santé développées car « les dépenses de santé, et notamment celles d'hospitalisation, sont maximales dans la dernière année de vie. » (Lévy., 1998 p.2).

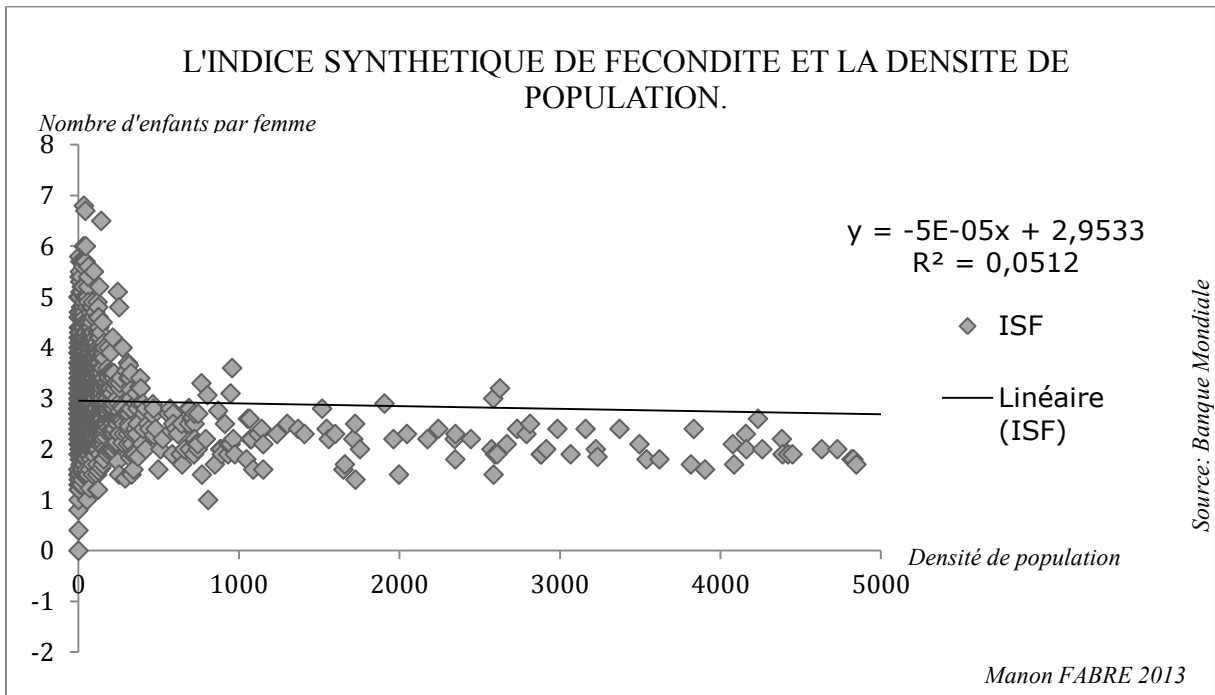
Déjà préoccupé par le développement de la couverture sociale et de prévoyance, l'état marocain devra faire face au défi d'élargir cette couverture dans des conditions d'augmentation de la part des plus âgés. Par ailleurs, plusieurs études officielles ont déjà été réalisées par l'office statistique national, le Haut Commissariat au Plan, et une enquête sociologique en 2006. Par ailleurs, de plus en plus de chercheurs de toutes disciplines

s'intéressent à cette thématique. Ces différentes publications montrent l'intérêt que portent le pays et la communauté scientifique au vieillissement de sa population. L'objectif a donc été d'étayer ces conclusions avec une approche géographique, la seule différenciation spatiale réalisée dans ces documents étant la mise en opposition des espaces ruraux et urbains. Notre étude met donc en évidence une typologie des vieillissements par origine, mais aussi une classification des espaces par état d'avancement dans le processus de vieillissement. Ces zones ainsi définies pourront être utilisées pour permettre un développement adapté aux besoins et à cette nouvelle structure de la population .

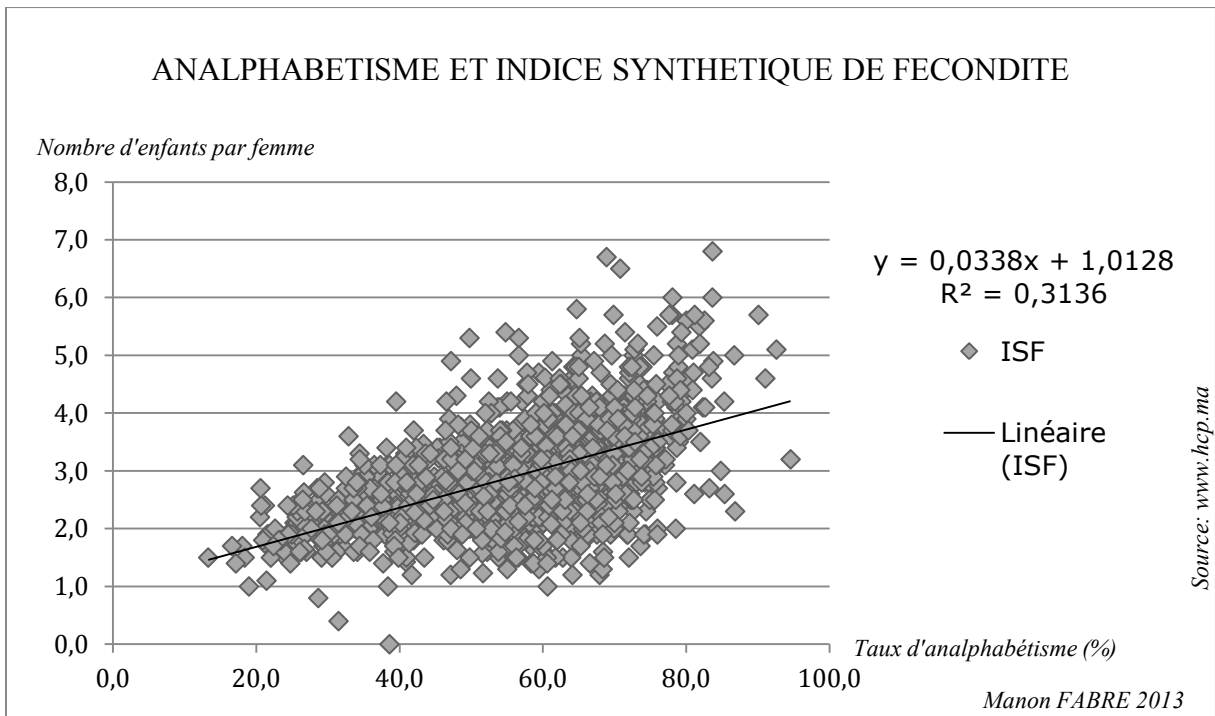
TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Schéma de la transition démographique	10
Figure 2 : Evolution de l'âge au mariage et de la contraception au Maghreb.....	20
Figure 3: Structure par âge au Maroc en 2004	22
Figure 4 : Evolution de la part de population selon le milieu de résidence	42
Figure 5 : L'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence	43
Figure 6 : L'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence	45
Figure 7 : Les dépenses publiques d'éducation au Maghreb.....	46
Figure 8 : Evolution du taux d'analphabétisme féminin selon le milieu de résidence eu Maroc entre 1982 et 2004.....	50
Figure 9 : Le taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence.....	51
Figure 10 : La structure par âge des communes du Souss-Massa-Draâ les plus âgées.....	56
Figure 11 : La structure par âge des communes du moyen Atlas oriental les plus âgées	59
Figure 12 : Structure par âge des communes du Sahara Occidental aux sexe-ratio les plus déséquilibrés.....	61

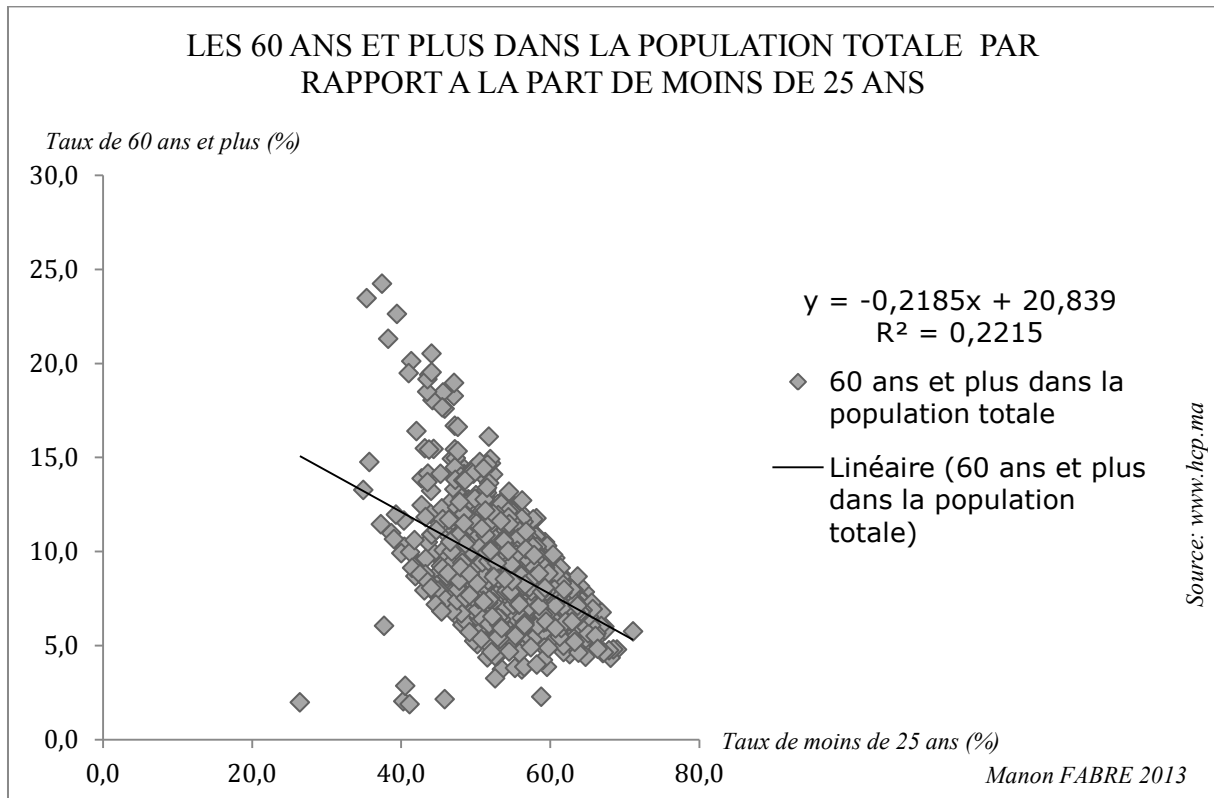
2. Régression linéaire: La densité et l'indice synthétique de fécondité



3. Régression linéaire: Le taux d'analphabétisme et l'indice synthétique de fécondité



4. Régression linéaire : les moins de 25 ans et les 60 ans et plus



BIBLIOGRAPHIE

AMRANI S., 2012, « Couverture sociale des travailleurs salariés et non-salariés en Afrique du Nord : Etude comparative », *Association Internationale de la Sécurité Sociale*, Genève, 14 p.

AMRHEIN C., REYNOLDS H., 1996, « Using spatial statistics to assess aggregation effects », in *Geographical systems*, Vol. 3, pp. 143-158

ANTOINE P. et al., 2009, « Vieillir dans les pays du Sud : mieux connaître les solidarités privées et publiques autour de la vieillesse en Afrique », *Retraite et Société*, n°58, pp.184-188

ANTOINE P., GOLAZ V., 2010, « Vieillir au Sud : une grande variété de situations », *Autrepart*, n° 53, p. 3-15

ATTIAS-DONFUT C., 2008, « Avant-propos », *Retraite et société*, n° 55, p. 4-14.

CALOT G., SARDON JP., 1999, « Les facteurs du vieillissement démographique », *Population*, n°3, pp. 509-552

CALOT G., SARDON JP., 2000, « La mesure du vieillissement démographique », *Espace, Population, Société*, n°3, pp. 475-481

CATUSSE M., 2011, « Le « social » : une affaire d'état dans le Maroc de Mohammed VI », *Confluences Méditerranéennes*, l'Harmattan, n°78, pp. 63-76

CERED – Haut Commissariat au Plan., 2005, « Démographie marocaine : tendances passées et perspectives d'avenir », (Rapport thématique 50 ans de Développement Humain), 96p.

CHENU A., 1997, « La catégorisation statistique - Présentation du dossier », *Sociétés Contemporaines*, 26, pp. 2-4

CHESNAIS J.C., 1990, « La démographie », *Que Sais-Je* n°2546, PUF, p.57

COGNEAU D., TAPINOS G., 1995., « Libre-échange, répartition des revenus et migration au Maroc », *Revue d'économie du développement*, n°1, pp. 27-52

CUBERTAFOND B., 2000, « Mohamed VI, quel changement ? », *Annuaire Français des Relations internationales*, Bruxelles, Bruylant, pp. 37-52

DEDENIS J., 2011, « Le Sahara Occidental : un territoire revendiqué... des territoires imaginés ? », *L'information géographique*, Armand colin, Vol.75, pp.42-50

DELBES C., GAYMU J., SPRINGER S., 2006, « Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux. Un bilan européen », *Population et sociétés*, n°419, 4 p.

DESSE M., 2010, « Mobilités touristiques et recompositions socio spatiales dans la région d'Agadir », *Noroi*, n° 214, p. 55-65.

- DESTREMAU B., 2004, « Etat des lieux de la protection sociale dans les pays de la Méditerranée méridionale et orientale », *Conférence euro-méditerranéenne. Sécurité sociale : facteur de cohésion sociale*, 27-28 mai 2004 à Limassol, 46 p.
- DI PORTO A., 2011, « Profils des retraités nés au Maroc selon le lieu de résidence à la retraite », *Retraite et société*, n° 61, pp. 185-201
- DOIGNON Y., 2011, « La méditerranée : quels maillages territoriaux ? », Mémoire de Master 2, Géographie, Université de Provence, 125p.
- DUPUIS J.-M., EL MOUDDEN C., PETRON E.A., 2009, « Démographie et retraite au Maghreb », *Connaissance de l'emploi*, n° 65, CEE, 4 p.
- ESCALLIER R., 1995, « Le Maroc, en transition démographique », Méditerranée, Tome 81, 1-2-1995. *Dynamiques actuelles de la population dans les pays méditerranéens*. pp. 107-112.
- GENDREAU F. et al, 1999, *Les transitions démographiques des pays du Sud*, Chapitre 4 (p 65 à 79), chapitre 20 (p 301 à 315), chapitre 21 (p 315 à 327), chapitre 25 (p 371 à 379), ed. Estem.
- GHEKIERE JF., 2000, « Le vieillissement démographique : concept et méthodes d'analyse », *Espace, Populations, Sociétés*, vol.3, pp.475-481
- GODELIER M., 2005, « De la vieillesse magnifiée à la vieillesse marginalisée et même expulsée du monde des vivants », pp.13-47, in : GODELIER M., JULLIEN, MAÏLA, *Le grand âge de la vie*, fondation Eisai, PUF, 166 p.
- GOLAZ V., NOWIK L., SAJOUX M., 2012, "L'Afrique, un continent jeune face au défi du vieillissement", *Population et Sociétés* n° 491
- GRASLAND C., MADELIN, 2006, « The modifiable areal unit problem, final report », *Project ESPON 3.4.3*
- GRINBLAT A., 2008, « L'évolution de la fécondité dans le monde », *Monde en développement*, n° 142, pp. 13-22
- HERAN F., 2005, « La population du monde pour les trois siècles à venir : explosion, implosion ou équilibre », *Population et sociétés*, n°408, 4p.
- LACROIX T., 2003, « Les réseaux marocains d'aide au développement », *Initiatives*, n°1242, pp. 121-128
- LACROIX T., 2006, « Quand les migrants développent leur région d'origine : initiatives marocaines », *Accueillir*, n°238, pp.30-31, p1.
- LEGARE J., 2004, « Conséquences économiques, sociales et culturelles du vieillissement de la population », in : CASELLI G., VALLIN J., WUNSCH G. (dir.), 2004, *Démographie : analyse et synthèse*, tome 6, *Population et société*, Editions de l'Institut National d'Etudes Démographiques : pp.117-135

LERIDON H, « Vieillesse démographique et migrations : quand les Nations unies veulent remplir le tonneau des Danaïdes... », *Population et Sociétés*, n°358, 2000, 4 p.

LEVY M.L. 1986, « Les transitions démographiques », *Population et sociétés*, n°207

LEVY M.L., « Raisonner sur le vieillissement », *Population et Sociétés*, n°341, 1998, 4 p.

MARTHELOT P., 1973, « La "maintenance" des groupes berbérophones au Maghreb : un problème de géographie régionale ? », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°15-16, 1973. pp. 189-195.

MOLMY W., SAJOUX M., NOWIK L., et AL., 2012, « Vieillesse de la population dans les pays du sud », *Colloque international de Meknès*, 17-19 mars 2011, 902p.

NOWIK L., AZAMMAM S., SAJOUX M., HAMZAOUI K., 2010, « L'évolution de la cohabitation intergénérationnelle au Maroc : les solidarités privées mises à l'épreuve ? », *16e Colloque international de l'AIDELF*, 21-24 juin 2010, Genève, pp.853-864

OLIVEAU S., 1999, « Etude Géographique d'un phénomène démographique : la baisse de la fécondité au Tamil Nadu (Inde) », *DEA Géographie*, Nanterre, 92p.

OLIVEAU S., 2005, « Mapping out fertility in South India : Methodology and results » in : GUILMOTO C.Z., RAJAN S.I., *Fertility transition in South India*, New Delhi, Sage, pp.90-113.

OPENSHAW S., 1981, « Le problème de l'agrégation spatiale en géographie », *L'espace Géographique*, n°1, pp.15-24

OPENSHAW S., 1984, « The Modifiable Areal Unit Problem », *Catmog* n°38, Norwich, Geo Books

OUADAH-BEDIDI Z., VALLIN J., 2000, « Maghreb : la chute irrésistible de la fécondité », *Population et sociétés*, n°359, 4p.

OUADAH-BEDIDI Z., VALLIN J., BOUCHOUCHA I., 2012, « La fécondité au Maghreb : nouvelle surprise », *Population et sociétés*, n°486

PARANT A., 2007, « Le vieillissement démographique. Chronique d'un tsunami annoncé », *Gérontologie et société*, n°123, p. 135-152

RAFFESTIN C., « La diffusion », in : BAILLY A.S. et Al. (1991), *Les concepts de la géographie humaine*, Masson Paris, Chapitre 19, pp. 189-193

ROUSSET M., 1973., « Administration et société au Maroc » In: *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°15-16., pp. 301-311.

SAINT-JULIEN T., 1985, *La diffusion spatiale des innovations*, Montpellier, Reclus, coll. Reclus modes d'emploi

- SAJOUX M., 2009, « La transition démographique au Maroc : spécificité du milieu rural et enjeux soulevés », *16e Congrès international de la population*, 2 Octobre 2009, Marrakech
- SAJOUX M., NOWIK L., 2010, « Vieillesse de la population au Maroc : réalités d'une métamorphose démographique et sources de vulnérabilité des aîné(e)s », *Autrepart*, n° 53, pp. 17-34
- SOUDI K., 2010, « L'entraide familiale au Maroc et ses impacts sur la pauvreté et l'inégalité », *16e Colloque international de l'AIDELF*, 21-24 juin 2010, Genève, pp.801-824
- TAWIL S., CERBELLE S., ALAMA A., 2010, « Education au Maroc : Analyse du Secteur », *Etude de l'ONU pour l'éducation, la science et la culture*, 88p.
- TERRIER C., 1999, « Un zonage pour quoi faire ? », *Projet d'article pour les annales des Ponts et Chaussées*, 5 p.
- TERRIER C., 2000, « Les Zonages et l'Europe », *Annales des Ponts et Chaussées*, n°93, pp.68-72
- TROIN JF., 2002, *Le Maroc : Régions, pays territoires*, Maisonneuve et Larose, 502p.
- TROIN JF., 2006, *Le grand Maghreb*, Armand Colin, 382p.
- VALLIN J., 2003, « La fin de la transition démographique ; soulagement ou inquiétude ? », 18p, in : MICHAUD Y., *Qu'est ce que l'humain ?*, Vol. 2, Ed. Odile Jacob
- VERNIER P., 2001, « l'émigration des Kéralais » pp. 39-41, in : VERNIER P., THEAU B., *Kerala : la force de l'ambition*, Ed. Orcades, 169 p.
- VERON J., 1998, « Le Japon : de la surpopulation au vieillissement », *Population et sociétés*, n°148, 4p.
- WONG D., 2009, « The Modifiable Areal Unit Problem (MAUP) », in FOTHERINGHAM A.S., ROGERSON P.A., *in The SAGE handbook of spatial analysis*
- WONG D., AMRHEIN C., 1996, « Research on the MAUP old wine in a new bottle or real breakthrough », in: *Geographical Systems*, Vol.3, pp.73-76
- YAAKOUBD A-I., 2010, « Les personnes âgées au Maroc : défaillance de la sécurité sociale et prééminence de la solidarité familiale », *16e Colloque international de l'AIDELF*, 21-24 juin 2010, Genève, pp.533-544

Résumé :

Cette étude porte sur le vieillissement démographique au Maroc, ses causes et ses enjeux sur le territoire. A travers différents indicateurs démographiques et sociaux, ce mémoire tend à mettre en exergue les évolutions récentes de la démographie au Maroc qui amènent au vieillissement de la population. Cette question d'actualité se pose actuellement dans de nombreux pays du nord. Le Maroc quant à lui achève sa transition démographique et devra bientôt faire face aux conséquences du vieillissement, autant sur le plan social qu'économique. En prenant appui sur le recensement de 2004, ce mémoire aborde les différents enjeux du vieillissement et de la transition démographique. Il propose un état des lieux du vieillissement et de ses principaux facteurs, ainsi qu'une typologie de celui-ci en prenant en compte l'aspect spatial. Tout en ayant connaissance des limites de la cartographie, ce mémoire propose un Atlas Cartographique en Annexe qui constitue le fil conducteur de cette analyse.

Mots clefs : Vieillissement démographique, Maroc, Transition démographique, Fécondité

Abstract:

This study focuses on population aging in Morocco, its causes and issues on the territory. Through various demographic and social indicators, this paper aims to highlight recent developments of demography in Morocco that lead to population aging. This is a current issue that arises in many northern countries. Morocco itself completed its demographic transition and will soon face the consequences of aging, both in economy and social terms.

Based on the 2004 census, this paper discusses the various issues of aging and demographic transition. It offers an overview of aging and its root causes, and a typology of it, taking account of spatial aspect. With some limits of mapping techniques, this paper proposes nevertheless a Cartographic Atlas as appendix which is the guiding thread of this analysis.

Key words: Population ageing, Morocco, Demographic transition, Fertility